



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.8
25 septembre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA HUITIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 25 septembre 1985, à 10 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)
puis : M. MAKEKA (Lesotho)
(Vice-Président)

- Allocution de Son Excellence, M. Mohamed Hosni Mubarak, Président de la République arabe d'Egypte
- Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Sepulveda Amor (Mexique)
M. Andreotti (Italie)
M. Dizdarevic (Yougoslavie)
M. Al-Alawi (Oman)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. MOHAMED HOSNI MUBARAK, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Ce matin, l'Assemblée va entendre une déclaration de M. Mohamed Hosni Mubarak, Président de la République arabe d'Egypte.

M. Mohamed Hosni Mubarak, Président de la République arabe d'Egypte, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à M. Mohamed Hosni Mubarak, Président de la République arabe d'Egypte, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

M. MUBARAK (Président de la République arabe d'Egypte) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, je suis très heureux de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente session qui coïncide avec la commémoration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous réjouissons de cette haute marque de confiance et apprécions à leur juste valeur les liens d'amitié étroits qui unissent l'Egypte et votre grand pays et votre louable action en faveur des objectifs pour lesquels l'Organisation des Nations Unies a été créée.

Nous tenons à exprimer nos sincères condoléances et nos sentiments de profonde solidarité au peuple et au Gouvernement amis du Mexique à l'occasion du désastre dont ce pays a été récemment victime alors qu'il s'efforçait de poursuivre son oeuvre de reconstruction et de développement. Je suis certain d'exprimer le sentiment de toutes les délégations ici présentes en réaffirmant que nous sommes solidaires du peuple ami du Mexique; nous nous tenons à ses côtés dans cette douloureuse épreuve. En de tels moments, nous sommes guidés par l'esprit et les principes des Nations Unies et par notre conviction que tous, indépendamment de tout loyalisme national, nous devons faire face aux mêmes dangers et relever les mêmes défis.

Monsieur le Président, je parle ici en une occasion historique importante, la commémoration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Cette organisation a été créée parce que les peuples du monde voulaient ouvrir une ère nouvelle dans laquelle l'humanité pourrait éviter le fléau de guerres

Le président Mubarak

dévastatrices et vivre heureuse dans un climat de paix juste et durable qui lui permettrait de consacrer son énergie et ses ressources au règlement des problèmes économiques, au progrès social et à la croissance économique, à l'abri de tout despotisme, de toute oppression et de toute agression.

Notre organisation n'a pas été créée dans un vacuum; elle n'est pas non plus le fait accidentel de circonstances temporaires. Bien plutôt, elle représente une étape importante dans l'évolution de la communauté internationale qui avait subi de dures épreuves pendant les deux guerres mondiales qui ont éclaté en l'espace d'un demi siècle, et qui avait été témoin de la mise au point d'armes complexes de destruction massive et de bouleversement sans précédent dont le pire avait été l'utilisation de la bombe atomique. Cet état de choses a accentué la volonté résolue des peuples de mettre en place un système international nouveau capable de préserver le monde de nouvelles guerres qui provoqueraient inévitablement l'annihilation de toute forme de vie et feraient disparaître bien des acquis de la civilisation.

Pour toutes ces raisons, l'événement que nous commémorons aujourd'hui acquiert une importance particulière pour l'Egypte, l'un des 51 Etats Membres fondateurs qui ont créé l'Organisation des Nations Unies et participé activement à l'élaboration de sa Charte et de ses buts et principes. Cette importance tient aussi à la situation géopolitique de l'Egypte, qui se trouve au coeur d'une région frappée par des conflits et des tensions, à son appartenance à des groupements régionaux et internationaux qui font face à des problèmes cruciaux susceptibles de mettre en cause la paix et la guerre, la survie et la mort, la croissance économique ou la paralysie et la détérioration. Ainsi l'Egypte a été l'un des membres fondateurs de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de la Conférence islamique, de l'Organisation de l'Unité africaine et du Mouvement des non-alignés.

Il est donc naturel que l'Egypte attache une grande importance à l'institution des Nations Unies, à l'acroissement de son rôle et au renforcement de son efficacité. Il est tout aussi naturel que l'Egypte contribue, intellectuellement et matériellement, à cette évolution nécessaire qu'imposent les profonds changements survenus dans les relations internationales après la création de l'Organisation. Citons parmi eux la rupture de l'alliance internationale qui a gagné la seconde guerre mondiale et créé les Nations Unies, le progrès sans précédent dans la production de bombes et d'armes nucléaires d'une capacité

Le président Mubarak

destructrice inimaginable et les modifications de structure de la communauté internationale à la suite de l'accession à l'indépendance de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, qui a porté et ce en très peu de temps le nombre total des Membres de l'Organisation à 159 pays, soit trois fois plus que le nombre d'Etats qui en faisaient partie à ses débuts. Qui plus est, dans les relations internationales le facteur économique a acquis une importance accrue au fur et à mesure que les questions économiques devenaient la préoccupation majeure de tous les Etats, grands et petits, développés et en développement, riches et pauvres.

Peut-être ne convient-il pas de procéder ici à une évaluation approfondie de ce qui a été fait par les Nations Unies depuis leur création, d'énumérer les aspects positifs et négatifs de leurs activités ou d'analyser leurs réalisations et leurs échecs; ceci nécessiterait un long exposé. En outre, on en a déjà beaucoup parlé. Il me suffit donc de me référer au rapport précieux du Secrétaire général des Nations Unies qu'il nous a soumis le 4 septembre.

Je vais plutôt m'attacher à deux questions prioritaires qui, à mon avis, sont le pivot de toute tentative sérieuse de relance de l'Organisation sur une nouvelle orbite qui corresponde aux défis contemporains.

Le président Mubarak

Il ne s'agit pas de se tourner vers le passé ni de comparer les succès aux échecs; il ne s'agit pas davantage de censurer ou de rendre responsable qui que ce soit. Ce qu'il faut vraiment, c'est se tourner vers l'avenir, avec tout son potentiel de mouvement et de possibilités de changement, pour parvenir à une meilleure formule en vue d'une action collective efficace, indépendamment des obstacles et des restrictions existants. Ce faisant, il faudra bien sûr examiner les réalisations de l'Organisation au cours des 40 dernières années, afin de voir s'il y a une conduite particulière qui corresponde aux domaines dans lesquels l'Organisation a remporté des succès et une autre qui corresponde aux domaines dans lesquels elle s'est heurtée à des difficultés ou des obstacles. Notre objectif, ce faisant, sera de réformer le système des Nations Unies et de l'adapter à des besoins en évolution.

Le premier point que je voudrais soulever à cet égard porte sur le problème fondamental auquel doivent faire face les Etats, individuellement et collectivement, je veux parler du problème économique. Il ne s'agit pas simplement des problèmes auxquels sont confrontés les Etats dans leurs relations extérieures. L'économie interne de la plupart des Etats en est venue à représenter une lourde charge que l'on ne peut ni méconnaître ni sous-estimer. Bien que nous soyons tous confrontés à ces problèmes, les pays en développement sont ceux qui sont frappés le plus durement et ils estiment qu'il est profondément injuste qu'ils doivent seuls supporter le fardeau de problèmes à la création desquels ils n'ont pas participé, et alors qu'ils n'ont pas vraiment contribué à l'instauration du système international qui est à l'origine de ces problèmes.

Il y a lieu d'être sérieusement inquiet de ce que la situation économique dans les pays en développement continue à se détériorer, quoique l'on dise constamment qu'il importe de rectifier cette situation et de mettre fin à la détérioration. Ainsi, le fossé entre l'espérance et la réalité ne cesse de croître, et cette situation augure mal. Qu'il suffise de mentionner ici que les dettes des pays en développement, à la fin de 1984, se chiffraient à 900 milliards de dollars des Etats-Unis et que cette forte augmentation du volume de la dette a été multipliée par la charge de la dette pour les gains à l'exportation des pays débiteurs et a coïncidé avec la stagnation de l'aide publique au développement accordée par les pays riches aux pays en développement. Quoique la Stratégie internationale du développement ait fixé à 0,7 p. 100 du PNB des pays développés l'objectif pour l'aide publique au développement, cette assistance a stagné ces dernières années à

Le président Mubarak

moins de la moitié de l'objectif fixé par la Stratégie. En outre, les termes du commerce international se sont détériorés et les pratiques protectionnistes dans les pays développées se sont accrues. Tous ces facteurs combinés ont créé une grave situation dont les conséquences ne peuvent être limitées à un groupe international donné et elles ne manqueront pas d'affecter le système international dans son ensemble. Soit nous surmontons ce dilemme par une formule globale et réaliste, qui prendra la situation en considération avec toute la gravité voulue, soit nous allons nous trouver tous soumis à davantage de détérioration et de perte.

Le tableau s'assombrit d'autant plus, lorsque l'on se tourne vers la situation qui règne dans l'Afrique subsaharienne, où les problèmes résultant de la sécheresse, de la désertification, de la pénurie de vivres sont aggravés et sont multipliés par la détérioration des termes du commerce africain et la chute des prix des produits de ce continent. Cette situation constitue une grave menace pour la vie de millions d'Africains, sape le tissu social de ces pays et fait obstacle à la réalisation de leurs aspirations légitimes à un développement stable et constant, à un moment où leur principale préoccupation est de s'assurer des moyens de base de subsistance.

Nous devons tous comprendre que le continent africain a souffert pendant longtemps de la colonisation, de l'exploitation et de la domination et qu'au cours des siècles il s'est vu priver d'une juste chance de développer ses ressources humaines et matérielles ou d'utiliser ses énergies dans l'intérêt de ses peuples. Les puissances étrangères, qui dominaient à ce moment-là, considéraient le continent comme une source de matières premières et ne lui permettaient donc pas d'avoir sa part des fruits de la richesse industrielle et technique qui en a résulté.

Ce sont là les raisons pour lesquelles il nous revient de faire face à la situation dans un esprit nouveau qui ne considère pas les profits et les pertes au sens arithmétique strict et qui ne dérive pas davantage d'intérêts étroits particuliers. Cet esprit nouveau devrait prendre en considération le fait que nos intérêts sont tous étroitement liés entre eux et que dans cette lutte il n'y a ni vainqueur ni vaincu.

Par conséquent, nous appuyons sans réserve, du haut de cette tribune, l'appel lancé à la vingt et unième réunion au sommet de l'OUA en vue de la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale au niveau ministériel pour

Le président Mubarak

examiner les problèmes économiques de l'Afrique. Nous appuyons également l'appel lancé à la communauté internationale pour qu'elle prenne les mesures voulues à l'appui des efforts déployés par les pays africains pour procéder à une réforme économique, appliquer les projets de développement et éloigner la menace des désastres.

D'autre part, nous demandons instamment aux gouvernements des pays créanciers, aux institutions financières et aux banques internationales de coopérer avec les pays débiteurs dans le cadre d'un dialogue politique éclairé, à l'abri des pressions, en vue de trouver une solution durable aux problèmes de la dette - solution qui préserverait les droits des pays en développement, sauvegarderait leurs aspirations à s'assurer l'alimentation, les services de santé de base et d'enseignement et assurerait leur stabilité sociale et politique.

La deuxième question que je voudrais aborder brièvement porte sur la nécessité de rechercher une solution véritable et radicale au problème de l'absence d'efficacité des Nations Unies lorsqu'il s'agit de faire face aux crises qui menacent la paix et la sécurité internationales. A notre avis, cette inefficacité ne s'explique pas par l'insuffisance de résolutions adoptées par l'Organisation et ses divers organes aux moments critiques. Bien au contraire, toute une série de résolutions ont été adoptées sur tous les problèmes, malgré le recours de certains membres permanents du Conseil de sécurité au veto pour empêcher l'adoption de certaines résolutions sur telle ou telle question, pour des raisons que chacun connaît. Pourtant, ces résolutions sont restées lettre morte, inefficaces et inutiles. Cet état de choses sape la valeur authentique de l'Organisation et affaiblit sa position vis-à-vis des peuples qui sont parties à ces différends. En outre, cela encourage les Etats, qui portent atteinte aux dispositions de la Charte, à persister dans leur agression et leur défi de la volonté collective de la communauté internationale.

Le président Mubarak

Qu'il me soit permis, dans ce contexte, de mentionner trois questions, à titre d'exemple, dans l'espoir que nous pourrions les étudier de façon approfondie, sans méconnaître le statu quo international, mais sans être non plus paralysés et impuissants devant les tentatives de certains Etats qui veulent imposer leur volonté par la force.

La première question que je voudrais vous soumettre est celle de la Palestine, à propos de laquelle des résolutions, en nombre suffisant pour remplir d'énormes volumes, ont été adoptées. Néanmoins, le peuple palestinien vit encore sous le joug de l'occupation et du régime militaire sur la rive occidentale et à Gaza. Des colonies de peuplement isaréliennes sont encore établies sur ses terres, et des restrictions sont toujours imposées à ses déplacements et à ses activités politiques, économiques et culturelles. Des mesures punitives collectives sont encore imposées au peuple palestinien et les actes de violence et d'extrémisme se multiplient. Nous pensons que la clef qui permettrait de commencer à rectifier cette situation est la mise en oeuvre des résolutions stipulant que le peuple palestinien devrait être à même d'exercer son droit à l'autodétermination et de créer un Etat sous la forme qu'il souhaite, et qu'il est en outre nécessaire de mettre fin aux changements démographiques, dans les territoires occupés, et d'assurer le respect des droits des arabes, de l'Islam et des chrétiens à Jérusalem.

La deuxième question porte sur la détérioration de la situation en Afrique australe, suite à l'obstination du régime raciste de Pretoria qui persiste à violer les droits de nos frères en Namibie, en Afrique du Sud et dans les Etats de première ligne, en dépit des résolutions sans ambiguïté du Conseil de sécurité à ce sujet. Il n'est ni concevable, ni tolérable que la majorité africaine de la population continue d'être soumise aux atrocités de ce régime raciste qui multiplie ses pratiques de violence, de répression et de terrorisme et n'hésite pas à violer les normes humaines fondamentales et les dispositions du droit, en s'appuyant par le fer et par le feu sur la force brutale, comme si nous vivions encore au Moyen Age.

La troisième question concerne la guerre qui fait rage dans le golfe entre l'Iran et l'Iraq et les dommages qui en résultent pour les intérêts des deux parties en guerre et pour ceux de tous les pays voisins. Cette situation provoque un état d'agitation et de tension qui pourrait servir de prétexte à des interventions étrangères sur une large échelle, pouvant conduire à un élargissement

Le président Mubarak

de la sphère du conflit et à une escalade dans la spirale des combats et de la destruction. Je n'ai pas l'intention de me lancer ici dans les aspects techniques relatifs à l'amendement des Articles de la Charte, au renforcement du rôle du Conseil de sécurité et à l'amélioration de son règlement intérieur. Je voudrais simplement dire que la question primordiale est ici celle de volonté politique, parce que les Nations Unies, en dernière analyse, sont ce que nous voulons qu'elles soient, et que c'est à nous de décider comment nous souhaitons qu'elles remplissent leurs fonctions et mènent à bien leur mission.

Nous ne devons jamais perdre de vue que notre objectif est de renforcer cette Organisation et de lever les restrictions qui réduisent son aptitude à répondre aux demandes croissantes de la famille internationale des nations, à une époque où règnent l'agitation, la suspiscion et l'insécurité, où les nouvelles générations se demandent ce que l'avenir leur réserve : le réconfort ou la douleur, l'espérance ou le désespoir, l'efficacité ou la paralysie.

Nous croyons fermement que l'humanité est capable de faire un choix et de se fixer des buts lorsqu'elle a une claire vision des possibilités qui se présentent à elle, lorsque les priorités sont saines, les intentions bonnes et les dangers reconnus, parce que la volonté de vivre est capable de réaliser des miracles.

Puisse Dieu guider nos pas et bénir nos actions.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République arabe d'Egypte pour l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Mohamed Hosni Mubarak, Président de la République arabe d'Egypte, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. SEPULVEDA AMOR (Mexique) (interprétation de l'espagnol) : Le Président Miguel de la Madrid avait l'intention de transmettre lui-même aujourd'hui du haut de cette tribune le message du Mexique à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies. Les événements tragiques survenus la semaine dernière l'ont amené à rester au pays. Le Président a jugé qu'en ces heures douloureuses sa place était aux côtés du peuple mexicain.

Il m'a chargé de communiquer à l'Assemblée certaines des opinions et des propositions qu'il aurait lui-même exposées. Il m'a prié aussi d'exprimer la profonde et éternelle reconnaissance du peuple et du Gouvernement du Mexique aux pays amis qui ont été si nombreux à lui manifester leur solidarité et à lui apporter concrètement leur aide.

Il m'a en particulier demandé de dire à nouveau toute sa gratitude, d'une part aux chefs d'Etat et de gouvernement ainsi qu'aux autres personnalités éminentes et aux fonctionnaires internationaux qui ont rendu visite à notre capitale en cette occasion et, d'autre part, aux chefs de délégation qui ont évoqué la question de manière si généreuse du haut de cette tribune.

Enfin, il m'a prié de remercier en son nom tous les Etats Membres pour la décision adoptée hier par l'Assemblée.

Le Mexique doit lutter, mais sa peine est allégée par les sentiments fraternels que la communauté internationale nourrit à son égard.

Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple mexicains, je vous exprime mes très sincères félicitations pour votre élection au poste que vous occupez aujourd'hui. Cette nomination non seulement confirme la place importante qu'occupe l'Espagne dans les relations internationales, mais est aussi un hommage mérité au travail réalisé par l'ambassadeur Jaime de Piniés. Je forme des vœux pour que, sous votre direction éclairée, les travaux de la présente Assemblée soient couronnés des succès que nous attendons.

Je tiens également à dire expressément combien nous avons été satisfaits de l'efficacité avec laquelle l'ambassadeur Paul Lusaka a présidé les travaux de la dernière session de l'Assemblée générale.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Monsieur le Secrétaire général, les Nations Unies vous ont chargé de la conduite de l'Organisation en un moment qui revêt une importance cruciale pour la communauté des Etats. Le rapport dont vous avez saisi l'Assemblée témoigne de la ténacité avec laquelle vous vous employez à ce que soient pleinement atteints les objectifs de l'Organisation. Le Mexique se félicite des démarches hautement profitables que vous avez effectuées en vue de résoudre les problèmes qui, aujourd'hui, nuisent à l'entente internationale. Mon pays appuie résolument les efforts qu'inlassablement vous déployez pour promouvoir la paix et le développement.

A l'époque où, il y a de cela quatre décennies, 51 pays adoptaient la Charte des Nations Unies, le monde sortait de la dévastation la plus sanglante qu'ait connue l'humanité. Les données d'expérience recueillies au cours de la seconde guerre mondiale ont montré qu'il fallait mettre en place des structures de coopération afin d'éviter au monde le fléau de la guerre et son cortège de souffrances et de destructions.

En 1945, la communauté internationale s'est proposé de régir la conduite des Etats par des principes, d'encourager le respect des droits fondamentaux de l'homme et des peuples et d'élargir la coopération multilatérale. Le mécanisme des Nations Unies s'est de la sorte converti en l'une des principales conquêtes politiques de l'histoire.

Le monde actuel est, pour une large part, le produit de notre Organisation. Nombre de pays ici représentés ont accédé à la souveraineté avec l'appui des Nations Unies. En 1960, la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux a constitué un fait politique décisif. Sans le concours qu'elle a apporté, l'autodétermination aurait exigé un plus lourd tribut de sang et exacerbé les tensions internationales.

Grâce à l'ONU, le développement se situe actuellement au coeur des préoccupations de la communauté des Etats tandis que le système des Nations Unies est le mécanisme qui convient le mieux pour canaliser la coopération économique et technique au profit des pays les moins favorisés. De surcroît, nous reconnaissons unanimement la tâche que l'Organisation a accomplie pour aider à l'évolution de l'ordre juridique international. Il convient en particulier de signaler ici la contribution qu'elle a apportée à la cause du respect universel des droits de l'homme.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Nous ne pouvons non plus oublier le rôle que l'ONU a joué dans la solution des conflits politiques et des affrontements armés. Elle a en maintes occasions contribué utilement à désamorcer des antagonismes qui auraient autrement déclenché des conflits plus graves. A l'échelon mondial, l'ONU a également été un facteur de détente et de dialogue. Par sa persévérance, elle a évité la destruction universelle.

L'Organisation des Nations Unies a élargi les terrains d'entente et favorisé un ordre normatif qui exclut le droit du plus fort et protège les pays faibles. Sans elle, les tensions et les inégalités que nous connaissons seraient plus accusées.

Je saisis l'occasion qui m'est ici offerte pour rappeler que l'ONU a, en quarante ans d'existence, réussi à créer des institutions et à lancer des programmes en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la femme et qu'elle s'est efforcée d'améliorer les conditions de santé, de travail, alimentaires, éducatives et culturelles de l'humanité. Je tiens à mettre aussi l'accent sur l'action résolue qu'elle a exercée dans le domaine de la population.

Le Mexique réaffirme l'inéluctable engagement qu'il a contracté à l'égard des objectifs et des principes des Nations Unies, lesquels coïncident avec la doctrine qu'il a de tout temps professée en matière de politique extérieure. Nous sommes d'avis que l'ONU constitue par excellence le forum où pourront se conjuguer les volontés politiques des Etats pour faire triompher les valeurs qui sont le signe distinctif de la civilisation.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

En 1945, lors de la Conférence de Chapultepec, les nations d'Amérique latine se sont concertées au sujet des propositions de Dumbarton Oaks. Nous avons, à l'époque, suggéré des mesures à prendre pour renforcer l'Assemblée générale et élargir les attributions qui lui échoient dans les domaines de la sécurité et de la paix. Nous avons insisté pour que les Nations Unies reflètent les idéaux d'universalité, d'égalité juridique, de démocratie et de respect du droit. Les pays latino-américains se sont en outre souciés de doter l'Organisation des instruments propres à lui permettre de mener une action efficace.

Les idéaux latino-américains se sont malheureusement heurtés à la réalité d'une distribution inégale du pouvoir. Les puissances victorieuses lors de la seconde guerre mondiale ont plus cherché à sauvegarder leurs intérêts qu'à pallier les carences des peuples en développement. Depuis lors, la vie de l'Organisation est marquée par le signe du bipolarisme.

La carte politique de la planète s'est en outre radicalement modifiée. Aujourd'hui, 159 Etats siègent dans cette salle. Le développement de la plupart de ces pays mérite encore une attention urgente. Il y a également plusieurs régions qui connaissent de graves crises économiques et politiques, voire des conflits armés, sans que les Nations Unies soient toujours en mesure de les résoudre de façon satisfaisante.

Nous ne devons donc pas nous étonner qu'apparaisse le découragement dès qu'il est fait obstacle au maintien de la paix et de la sécurité. Les difficultés que suscite le réaménagement des relations économiques et politiques entre les Etats se traduisent aussi par des accès de désespoir ou de scepticisme.

Force nous est également de reconnaître que la dénonciation et l'affrontement ont fort souvent pris le pas sur la négociation et la recherche pragmatique de résultats. Nous avons là une tendance qui, reconnaissons-le, affaiblit les Nations Unies et encourage tant la méfiance que les frustrations.

Cette réflexion ne doit pas nous faire mésestimer la valeur des instances multilatérales. Mon intention est tout autre : pour moi, le quarantième anniversaire des Nations Unies est une occasion exceptionnelle de dresser le bilan de nos succès et de nos limitations, d'examiner le système et d'en corriger les lacunes. La communauté des nations attend, j'en suis persuadé, cet effort de rénovation afin d'être en mesure de parfaire les normes de la vie internationale.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Il nous faut assumer nos responsabilités pour donner pleine efficacité à l'Organisation. Les convergences de vues, nous le savons, sont malaisées mais nous sommes persuadés que la concertation des volontés est une condition nécessaire pour atteindre les objectifs que les Nations Unies se sont fixés.

Tous, nous avons l'obligation de céder sur ce qui n'est qu'accessoire pour nous mettre d'accord sur l'essentiel. Il est urgent d'adopter une attitude constructive et de rechercher des solutions pratiques. Il est indispensable aussi que les grandes puissances apportent plus de modération dans l'usage du droit de veto, se montrent plus authentiquement disposées à poursuivre un dialogue propre à atténuer les tensions globales et comprennent mieux les problèmes des nations en développement.

Il est inadmissible qu'un Etat, quel qu'il soit, cherche à façonner le système international selon ses seuls intérêts, ou qu'il prétende imposer ses propres plans politiques à d'autres pays ou les amener ouvertement ou subrepticement à s'y conformer. L'affrontement entre l'Est et l'Ouest est propice à certaines soumissions politiques et impose des alignements qui compromettent la paix et le progrès de la démocratie à l'échelon international. Les ingérences font bien souvent obstacle à la solution pacifique des différends régionaux et alimentent de l'extérieur les querelles entre nations soeurs. La course stérile aux armements qui en découle sape à la base certaines options de développement valables.

Les tendances hégémonistes se sont servi du mirage des relations privilégiées pour briser les liens de solidarité. Notre indépendance authentique s'en trouve ainsi compromise et limitée. En cette fin du XXe siècle, de prétendus droits de primauté ou des zones d'influence qui lèsent la souveraineté et limitent l'autodétermination ne sauraient être tolérés.

L'efficacité de l'Organisation des Nations Unies est exclusivement fonction de la volonté des Etats Membres. Il ne peut y avoir de paix durable que si chacun renonce à la prétention d'imposer sa domination et admette que, dans un monde plural, la coexistence repose sur le respect du droit et la satisfaction des besoins des peuples. La sécurité requiert le règlement des différends par la voie politique et diplomatique et, par conséquent, le non-recours à la force. Tout développement équitable suppose solidarité et abandon des privilèges. En faisant ces réflexions, il me vient à l'esprit la phrase prononcée par Benito Juárez, l'illustre chef d'Etat mexicain : "Entre les individus comme entre les nations, le respect du droit d'autrui est la paix".

M. Sepulveda Amor (Mexique)

L'inégalité des chances et les affrontements créent une situation explosive qui elle-même menace la stabilité fragile de la société internationale.

L'Organisation des Nations Unies est la seule instance qui nous préserve de la barbarie et nous permette de vivre selon la raison et l'intelligence politique. J'ai, quant à moi, la conviction que seule cette tribune universelle nous offre le cadre dans lequel nous pouvons donner aux générations présentes et futures un espoir commun de survie et de bien-être.

Que les paroles que je prononce en cette solennelle occasion constituent un appel à la responsabilité de tous les gouvernements. L'histoire de la civilisation nous apprend que l'avenir ne peut être subordonné aux exigences du pouvoir immédiat. Sachons bien qu'une conflagration mondiale rendrait impossible toute renaissance. La validité des principes et objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies a donc aujourd'hui plus d'actualité que jamais.

L'esprit créateur et la prescience de l'avenir peuvent remédier aux déficiences de l'Organisation. Le choix est simple : ou nous renforçons nos institutions, ou nous nous exposons au risque de l'anarchie internationale.

Au cours des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, faisant appel à sa mémoire historique et en application de sa volonté politique, la communauté internationale a décidé d'éviter que se reproduisent les phénomènes économiques qui ont marqué les années 30 et qui, dans une large mesure, ont été les principales causes du plus grand conflit armé qu'ait connu le monde. Une récession économique aiguë, l'incertitude, l'instabilité monétaire et commerciale, le bouleversement des marchés financiers et l'absence de coopération économique ont en effet caractérisé cette décennie au cours de laquelle tous les pays tentaient de résoudre isolément leurs problèmes et de les exporter auprès des autres. A la fin de la guerre, dans un effort de coopération lui aussi sans précédent, des ressources réelles ont été mises à la disposition des pays d'Europe et du Japon pour en permettre la reconstruction, les préserver de la faim et favoriser un redressement, en tous points remarquable.

La décennie des années 50 s'est ouverte dans un climat de dialogue et de coopération économique auquel participaient la majorité des pays alors indépendants. Pendant près de 20 ans, l'économie mondiale a connu une période de relative stabilité monétaire au cours de laquelle des courants de financement, encore qu'insuffisants, ont favorisé le développement et l'accroissement des échanges

M. Sepulveda Amor (Mexique)

commerciaux. Bien que déficiente, cette coopération a permis de faire progresser et d'améliorer le bien-être dans les nations industrialisées et, dans une moindre mesure, dans les pays en développement.

La conjoncture économique internationale se présente sous le signe d'une profonde incertitude. La reprise économique amorcée en 1983 dans le monde industrialisé ne s'est pas étendue dans une assez large mesure aux pays en développement et le rythme de cette reprise commence déjà à donner des signes de fléchissement. Les prix des produits de base ont subi une baisse importante, donnant lieu à la détérioration des termes de l'échange des pays en développement et assombrissant ainsi leurs perspectives de progrès économique.

La ralentissement de l'économie internationale a donné lieu à des tensions croissantes. Les pressions exercées pour l'adoption de mesures protectionnistes - au détriment surtout des pays en développement - se faisant de plus en plus vives, l'économie mondiale est toujours menacée d'éclatement.

Dans les principaux centres financiers, les taux d'intérêt restent élevés et gênent la canalisation de ressources vers des investissements productifs. Une profonde instabilité des tendances spéculatives persiste sur les marchés des changes.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

L'évolution incertaine de l'économie mondiale aujourd'hui nous a privés de toute orientation et met en péril la prospérité. Les pays en développement, ceux d'Amérique latine notamment, ne peuvent donc pas considérer comme acceptable un système monétaire international qui, au lieu de favoriser la sécurité et l'investissement productif, donne lieu à l'instabilité des changes, à l'inflation et à la spéculation.

Nous ne pouvons considérer comme acceptable un système financier international qui, au lieu de promouvoir l'afflux de ressources qui contribueraient au développement économique et social, donne lieu à une concentration toujours plus grande de la richesse et à la décapitalisation des pays qui représentent plus des trois quarts de la population mondiale.

Nous ne pouvons considérer comme acceptable un système de commerce international qui, au lieu de stimuler l'efficacité et la mise à profit d'avantages comparatifs, entraîne le protectionnisme et l'isolement, et condamne les pays en développement au seul rôle de fournisseurs de matières premières et de produits de faible valeur ajoutée.

Nous ne pouvons considérer comme acceptable le fait que dans un monde plus interdépendant qu'il y a 40 ans, ne se manifeste pas une volonté suffisante ne se manifeste pas pour résoudre les problèmes auxquels se heurte l'économie mondiale au moyen de systèmes efficaces de coopération.

Le climat économique international défavorable a nui aux efforts que font les pays en développement pour relever leurs niveaux de vie. L'inflation et les déséquilibres intérieurs et extérieurs sont fermement combattus. Parallèlement, tout est mis en oeuvre pour relancer l'appareil de production, donner plus d'expansion aux exportations et sauvegarder les investissements sociaux les plus indispensables. Les pays en développement ont prouvé dans les faits qu'ils admettent que seul leur propre effort leur permet de faire face à leurs problèmes.

Les efforts que nous accomplissons aujourd'hui à l'échelon national sont sans précédent, mais pour qu'ils soient fructueux ils doivent être plus solidement soutenus par la communauté internationale. Paradoxalement, les mesures d'ajustement que nous adoptons n'ont pas d'équivalent dans les économies plus développées. Notre objectif en matière d'exportation se heurte à des restrictions imposées au commerce; à nos nécessités de ressources monétaires, ne répondent que des financements restreints et onéreux, joints à un investissement impropre et à de maigres transferts de technologie.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Un dialogue plus largement ouvert et des négociations multilatérales sont aujourd'hui une nécessité impérieuse pour apporter une solution aux graves problèmes économiques mondiaux et pour que, dans le domaine de la coopération économique, on passe des paroles aux actes.

La révision du système monétaire international ne peut être différée si l'on veut trouver la stabilité perdue et créer un climat favorable à l'investissement productif et à la relance du commerce mondial. La correction des déséquilibres de la balance des paiements doit s'effectuer de façon symétrique en répartissant le fardeau du processus d'ajustement entre les pays en développement et les pays industrialisés, entre nations déficitaires et nations excédentaires.

La répartition équitable des coûts et bénéfiques du système économique mondial est une prémisses essentielle de la prospérité de tous. Dans le domaine des finances comme dans celui du commerce, reconnaître la différence qui existe entre les niveaux de développement est indispensable et relève du principe d'équité.

Le système financier doit être capable de canaliser des ressources dans des conditions et proportions conformes aux besoins du développement. Au cours des dernières années, les pays en développement, et plus particulièrement ceux d'Amérique latine, ont été obligés de recourir aux crédits de la banque commerciale qui, par leurs échéances et leurs taux d'intérêt, ne sont pas les plus appropriés à ces fins. Cette situation est motivée par l'insuffisance des ressources de provenance bilatérale et multilatérale consacrées au développement. Il est ironique en effet que les ressources qui auraient dû servir à améliorer le bien-être de l'humanité ont été consacrées à une course aux armements qui non seulement menacent notre survie mais distordent nos économies.

Un processus de restructuration qui n'apporte qu'un soulagement temporaire aux pays débiteurs et à la communauté internationale ne peut être considéré comme une solution définitive au problème de la dette extérieure des pays d'Amérique latine et d'autres pays en développement. Pour être en mesure de payer, il faut d'abord assurer sa croissance.

Les représentants des pays débiteurs et créanciers, de la banque privée internationale et des organismes financiers mondiaux doivent dialoguer pour dégager des formules qui reconnaîtraient le besoin de partager les responsabilités et de concilier les intérêts en présence, en vue d'instaurer une économie mondiale dynamique et un développement plus équitable.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Il nous faut concevoir une stratégie globale qui prévienne le transfert de nouvelles ressources dans des conditions propices à la relance du commerce mondial, à la suppression des barrières protectionnistes contre les exportations des pays débiteurs et à une reconversion industrielle en vue de mettre à profit les avantages comparatifs qui existent à l'échelon mondial.

Pour ce qui est à trait au commerce international, il est indispensable, en particulier à la prochaine série de négociations qui s'ouvrira en 1986, d'obtenir un traitement préférentiel pour les produits en provenance des pays en développement afin que ceux-ci soient en mesure d'exporter et, partant, d'atteindre un rythme de développement qui leur permette de subvenir à des besoins nationaux croissants et de remplir leurs obligations vis-à-vis de l'étranger.

Les problèmes monétaires, financiers et commerciaux rendent dangereuse la structure sur laquelle repose actuellement l'économie mondiale. Les éléments clefs à faire intervenir dans la recherche de solutions sont le dialogue et la négociation, en aucun cas l'affrontement. La communauté internationale, ses dirigeants et l'Organisation des Nations Unies doivent être convoqués pour structurer, dans un grand effort de volonté politique, des programmes de réforme et, comme il y a 40 ans, éviter crise et conflagration. Le monde en développement - qui représente plus de 30 p. 100 de l'activité économique mondiale et plus de 75 p. 100 de la population de la planète - a maintenant besoin d'un programme, à la fois audacieux et imaginatif, de relance et de transfert de ressources réelles qui permette de faire face à la faim, à l'ignorance et au lourd fardeau de la dette et, partant, d'instaurer à l'échelon mondial une économie solide aux bénéfices plus équitablement répartis.

L'Amérique latine demande également que soient apportées des solutions négociées aux tensions qui mettent la paix de la région en péril. Les démarches que, dans le cadre du Groupe de Contadora, mon pays a entamées aux côtés de la Colombie, du Panama et du Venezuela pour éviter que se généralise le conflit constituent une réponse latino-américaine à des difficultés éminemment latino-américaines.

La racine des problèmes auxquels se heurte l'Amérique centrale se trouve, nous insistons sur ce point, dans les carences et les retards sociaux et économiques qui ont été la cause de l'instabilité des institutions politiques de la région. Nous savons également fort bien que le conflit relève de considérations géopolitiques

M. Sepulveda Amor (Mexique)

touchant les zones d'influence et l'équilibre stratégique. Nous ne pouvons pas non plus ignorer que toute solution pacifique dépend au premier chef de la suspension des ingérences étrangères dans l'isthme. Quoi qu'il en soit, nous sommes toujours persuadés que la cause profonde des affrontements en Amérique centrale est endogène et que ces conflits doivent être isolés de l'affrontement Est-Ouest.

Le Groupe de Contadora s'est proposé de rechercher des formules politiques et diplomatiques aptes à protéger les intérêts légitimes de toutes les nations centraméricaines et à sauvegarder leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Cet effort, nous ne l'accomplissons pas seuls et la création du groupe d'appui - composé de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay - témoigne à l'envie de ce que les pays d'Amérique latine s'élèvent contre le recours à la force et toute intervention extérieure, d'où qu'elle vienne, en Amérique centrale.

Tout en reconnaissant que signer un instrument juridique ne peut suffire à assurer la paix et le développement dans la région, nous sommes d'avis que l'Acte de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale offre cependant un bon moyen d'empêcher la guerre et l'intervention dans la région. Nous exhortons donc tous les pays centraméricains à accélérer les négociations menées en vue d'une prompte ratification de cet Acte. Nous invitons aussi instamment les Etats qui possèdent des liens avec l'isthme ou qui y ont des intérêts de favoriser la conclusion d'un accord entre les nations centraméricaines et de s'abstenir de toute mesure susceptible d'aggraver la situation.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

La décision politique et la bonne foi qui permettraient de rétablir la communication entre les gouvernements de cette région font très évidemment défaut. La volonté des Etats centraméricains est une composante irremplaçable de toute entente. Les contacts bilatéraux renforceront certainement les négociations que le groupe de Contadora a entreprises pour qu'intervienne un accord dans la région.

L'Amérique centrale a droit au bien-être, droit de vivre sans être hantée par le spectre d'une guerre qui n'apporterait que mort et dévastation dans une zone qui déjà subit jour après jour des pertes irréparables en vies humaines et en ressources. Indépendamment des illusions qu'elles peuvent faire naître dans l'immédiat, les solutions de force ne serviraient qu'à perpétuer et étendre l'instabilité régionale. Sans la paix, jamais ne pourront être consolidées des institutions politiques aptes à renforcer la démocratie et l'essor économique et social.

Le Gouvernement mexicain remercie l'Assemblée générale de l'appui qu'elle a accordé au Groupe de Contadora, appui qui nous engage à persévérer dans notre effort de paix. Nous croyons que la voix unanime de la communauté internationale saura persuader les gouvernements centraméricains et les autres gouvernements qui sont mêlés au conflit, que le droit doit prévaloir sur la force et le pouvoir de la politique sur la politique du pouvoir.

Le Mexique s'inquiète de la reprise de la course aux armements classiques et nucléaires. La méfiance entre les grandes puissances encourage une soif de suprématie technologique et militaire qui, à son tour, alimente plus encore les soupçons, engendrant ainsi une escalade de la course aux armements et des tensions qui accroît le risque de conflagration.

La crainte de prendre du retard dans la compétition engagée pour se doter de la plus grande capacité offensive pourrait conduire à commettre l'erreur de prétendre lancer une première attaque sans réponse. Plus encore, les projectiles modernes et la complexité des systèmes d'information qui dirigent leur déploiement tant offensif que défensif, contribuent à multiplier les possibilités d'un accident qui pourrait déclencher l'holocauste.

L'humanité semblerait se trouver au seuil de son propre anéantissement. Le péril nucléaire ne laisse à personne la possibilité de se bercer d'un fallacieux espoir de survie. Les plus récentes études scientifiques ont unanimement débouché sur les mêmes conclusions. Une guerre atomique détruirait toute forme d'intelligence, voire même de vie, sur la planète.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Tous les peuples sont également concernés par le désarmement nucléaire. C'est pourquoi en janvier dernier, de concert avec l'Argentine, la Grèce, l'Inde, la Suède et la Tanzanie, le Mexique a lancé un appel aux pays détenteurs d'armes nucléaires, les exhortant à adopter de toute urgence des mesures propres à enrayer et inverser cette escalade insensée.

A la logique de la dissuasion et d'équilibre à des niveaux toujours plus élevés du pouvoir de destruction, doivent aujourd'hui se substituer des accords politiques successifs et progressifs qui répondent aux légitimes aspirations des peuples à la sécurité, écartent peu à peu le danger d'extermination et conduisent enfin à l'élimination totale des armes nucléaires.

Il y a eu dernièrement 40 ans qu'Hiroshima et Nagasaki ont vécu la tragédie atomique. Depuis lors, les armes nucléaires ont altéré qualitativement le panorama international. La constitution des arsenaux modernes n'est pas le fruit inattendu du progrès scientifique et technologique; elle est le résultat et l'instrument de décisions politiques. La technologie est par elle-même impuissante à écarter la menace qui pèse sur la civilisation. Dorénavant, accords et désarmement - c'est-à-dire une action politique résolument menée et de nature à déjouer la redoutable force d'inertie du désastre - peuvent seuls assurer la continuité de l'histoire.

La course aux armements, nous ne saurions assez insister sur ce point, frustre tout espoir de bien-être et dilapide les ressources qui pourraient permettre de satisfaire les besoins élémentaires de la majeure partie de la population du globe. Elle est également l'un des facteurs du désordre qui règne sur le marché financier international. Il est donc indéniable qu'il existe un lien entre la dimension de la pauvreté et l'ampleur des dépenses militaires.

Il est temps de mettre un terme à cette absurde et dramatique course qui nous achemine vers la guerre. Il est du devoir des grandes puissances de prendre des engagements sans ambiguïté pour mener à bien le désarmement nucléaire. Mettre fin à l'accumulation d'armes classiques - elles aussi toujours plus sophistiquées et meurtrières - relève de la responsabilité de tous les Etats.

Espérons que les entretiens qui auront lieu à Genève entre les Etats-Unis et l'Union soviétique permettront d'enrayer la prolifération verticale - peut-être irréversible - des arsenaux stratégiques et d'en déterminer le démantèlement progressif. La communauté internationale, nous en sommes certains, se chargera

M. Sepulveda Amor (Mexique)

pour sa part de relancer le rôle des assemblées multilatérales de désarmement et stimulera l'établissement de mécanismes régionaux de limitation des armements. Tel est le devoir que nous imposent à la fois le riche patrimoine de l'espèce humaine et les générations futures qui, autrement, ne verraient jamais le jour.

Les affrontements globaux exacerbent les conflits régionaux et mettent en danger la paix et la sécurité mondiales.

En Amérique subsiste le différend de souveraineté sur les îles Malvinas. Mon pays réaffirme ici même son appui aux droits historiques de la nation argentine et demande une fois de plus aux parties qu'elles entament des négociations qui permettent de régler le différend.

En 1985, il y a toujours violation systématique des droits de l'homme en Afrique du Sud. Durant ces derniers mois, la répression contre les mouvements civils de protestation a encore renforcé le caractère infame du système d'apartheid. En outre, l'Afrique du Sud fait toujours obstacle à la pleine indépendance du peuple de Namibie. Le Mexique condamne le régime raciste de Pretoria et exhorte tous les Etats à se conformer aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale sur ce pays.

Le droit de tous les Etats du Moyen-Orient de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, encore discuté, restent autant de motifs de continuelle tension internationale. L'intégrité nationale du Liban est le jouet des politiques de force régionales et extrarégionales appliquées dans cette zone. La guerre entre l'Iran et l'Iraq ajoute un autre élément d'instabilité. Les actes de terrorisme et les représailles exercées sans discrimination, dont sont victimes des personnes innocentes, exacerbent l'antagonisme entre groupes et nations, et substituent l'arbitraire à l'action politique légitime.

Toute ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays reste pour le Mexique inadmissible. Le principe de non-intervention ne souffre, selon nous, aucune exception. Une fois de plus, nous nous déclarons partisans d'une solution négociée qui déterminerait le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères qui se trouvent en Afghanistan.

La politique est, par définition, l'activité humaine qui vise à instaurer un ordre équitable de coexistence pacifique entre individus, groupes et peuples. Il s'agit, par essence, d'une expression de la liberté d'esprit tendant à édicter des règles de conduite propres à rassembler en une action collective les efforts

M. Sepulveda Amor (Mexique)

dispersés. Il s'agit donc d'un acte de création culturelle qui préconise des valeurs, précise des moyens, indique des finalités et fait que l'anarchie se résout dans l'unité supérieure de l'organisation sociale.

La politique est un fil tendu entre la stabilité et le changement. Les valeurs de l'ordre et les aspirations à la liberté, au bien-être et au progrès, propres à l'espèce humaine, s'y conjuguent. Synthèse d'idéaux collectifs, l'activité politique érige des institutions qui, par delà les individus, concilient les exigences de la régularité et les nécessités de la transformation. Par suite, l'organisation politique est, tout ensemble, reflet et espérance des traditions culturelles de la communauté.

L'histoire nous apprend que la violence, la confusion et l'anarchie ont, pendant des siècles, compromis la coexistence des peuples et des nations. Jusqu'en 1945, l'ordre international reflétait le libre jeu de forces politiques et militaires, lesquelles, pendant de brèves périodes, atteignaient un certain équilibre dans le cadre d'un ensemble instable dominé par quelques hégémonies. De là vient que la guerre a été l'instrument privilégié et traditionnel de la politique envers les Etats, le synonyme par excellence de la politique de pouvoir.

La barbarie et l'horreur de la seconde conflagration du XXe siècle ont apporté la révélation des conséquences dévastatrices des politiques de force. Il a alors été tenté d'établir un système de coexistence fondé sur le droit et l'égalité. Dans le contexte de l'après-guerre, les Nations Unies étaient appelées à devenir, en même temps que la pierre angulaire, la dernière garantie d'un ordre international nouveau régi par les valeurs suprêmes de la paix et du développement.

Les espoirs que nous formions alors n'ont été que partiellement comblés. Le résultat le plus décisif est que, pour la première fois dans l'histoire, en raison même de la technologie de guerre, l'emploi de la force ne peut plus être un moyen politique efficace. Un ordre impérial de joug et de subordination n'est plus possible à l'ère nucléaire. La communauté des Etats n'a d'autre choix que le dialogue, la diplomatie et la négociation. Il ne s'agit pas seulement d'une règle d'éthique, mais aussi et surtout d'une exigence logique et d'un impératif imposé par la réalité. C'est pourquoi, comme je l'ai dit, les principes de l'Organisation des Nations Unies sont aujourd'hui plus valables que jamais.

M. Sepulveda Amor (Mexique)

Le renforcement de l'Organisation des Nations Unies est une exigence inexorable de l'intelligence. Notre survie même en dépend. Je forme des vœux pour que, en ce quarantième anniversaire de notre Organisation, tous les Etats membres prêtent l'oreille à la voix de la justice, du droit, de la compréhension et de la raison, et s'emploient avec un nouvel enthousiasme à oeuvrer pour la paix et le progrès de tous les peuples de la terre.

M. ANDREOTTI (Italie) : Monsieur le Président, permettez-moi, avant tout, de vous adresser mes félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Vous représentez un pays qui a, avec l'Italie, des liens anciens et traditionnels, des liens qui découlent d'une matrice commune, latine et chrétienne. De surcroît, vous représentez un pays qui, dès le mois de janvier, fera partie de la Communauté européenne.

Je voudrais également exprimer notre reconnaissance profonde au Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, pour l'action intelligente ainsi que pour les efforts qu'il déploie lors de nombreuses crises qui troublent la communauté des Etats.

Notre esprit se tourne, ces jours, vers le grand pays ami, le Mexique, frappé par la force de la nature. Les nouvelles et les images qui sont venues jusqu'à nous ont rempli notre âme d'angoisse. Nous nous inclinons devant ces cercueils; nous partageons le chagrin de tant de familles si durement touchées. De cette tribune, permettez-moi d'exprimer à la nation mexicaine notre sympathie, notre amitié, notre disponibilité à concourir à l'oeuvre de secours.

Nous connaissons tous, à l'heure actuelle, une période riche d'événements. Son intérêt, certes, est considérable, car ces événements sont porteurs de changements radicaux. Nos sociétés changent sur le plan intérieur; c'est la réalité internationale elle-même qui change, à mesure que naissent et que s'affirment de nouveaux Etats. Lorsque des exigences nouvelles et complexes surgissent, les solutions d'ordre purement national, et même régional, paraissent de plus en plus dépassées.

C'est précisément parce que nous traversons une phase intense et dynamique, caractérisée par des liens étroits d'interdépendance, qu'il nous paraît utile de souligner à quel point la solidarité et la coopération internationales sont liées au renforcement des mécanismes multilatéraux. Par ces mécanismes seulement peut être assurée la participation de tous les Etats aux décisions dont dépendent la sauvegarde de la paix, la protection des droits de l'homme et la croissance économique et civile des peuples.

Le pluralisme n'est pas seulement souhaitable en soi; il découle de l'application même du principe de l'universalité proclamé par la Charte des Nations Unies. Le pluralisme comporte néanmoins un risque, celui de rendre notre système excessivement lourd. J'affirme que nous devons courir ce risque, tout en

M. Andreotti (Italie)

empêchant qu'il affecte notre conduite. Il me paraît important que les grandes instances multilatérales puissent se doter d'une stratégie à long terme; autrement dit, il est important qu'elles se tournent vers l'avenir en surmontant leurs difficultés actuelles. Il est tout aussi important qu'elles sachent mettre l'accent, au-delà de leurs oppositions idéologiques et des différends, sur ce qui contribue à unir plutôt qu'à diviser les membres de la communauté des nations.

L'appel à la solidarité et à la coopération est désormais plus qu'un impératif. La nécessité d'une conduite solidaire est dans les faits. Nul ne peut s'en passer. C'est sur la solidarité que tous les pays sont appelés à mesurer leurs actions.

Face aux défis du moment, qui sont considérables, nous devons agir de façon coordonnée et, à cette fin, la contribution des Nations Unies devient fondamentale. Qu'il me soit permis de développer ma pensée par quelques exemples.

L'Italie a particulièrement apprécié l'effort que les Nations Unies ont déployé pour lutter contre la famine qui a frappé récemment tant de pays de l'Afrique. L'action du Bureau des opérations d'urgence, auquel le Secrétaire général a affecté l'un de ses collaborateurs parmi les plus qualifiés, a joué un rôle particulièrement efficace dans des secteurs importants tels que les transports et la distribution de l'aide alimentaire, le développement de l'agriculture et des voies d'eau.

Sur ces actions se sont greffées les interventions de nombreux gouvernements, parmi lesquels le Gouvernement italien. Un effort extraordinaire a été ainsi mis sur place.

La lutte contre la drogue représente, à mon avis, un autre exemple permettant de mesurer la capacité de cette Organisation de faire face, avec efficacité, à l'un des grands fléaux de notre société. A cet égard, le travail qui s'est fait à Vienne dans le cadre du Fonds qui a été créé pour lutter contre la drogue a donné des résultats très positifs, dont nous nous félicitons.

La propagation des drogues constitue un attentat aux intérêts fondamentaux de l'humanité et, en tout premier lieu, à l'intégrité et à la stabilité des communautés organisées. Face à cette attaque globale, les défenses que nous devons ériger ne peuvent avoir, elles aussi, qu'un caractère global.

La proposition du Secrétaire général visant la convocation d'une conférence mondiale sur les problèmes de la drogue nous paraît tout à fait appropriée, et le Gouvernement italien l'appuie sans réserve.

M. Andreotti (Italie)

A l'appel que nous faisons à la solidarité et à la coopération internationales, nous joignons le voeu que tous les Etats Membres de l'Organisation puissent participer au bien-être économique et social.

C'est en ayant à l'esprit cet objectif que nous continuerons à oeuvrer à une conception du commerce international fondée sur la liberté des échanges. N'oublions pas que cette dernière a représenté un élément essentiel de la croissance économique mondiale pendant 40 ans.

Un emploi plus équitable des ressources mondiales vise, bien sûr, à atténuer les déséquilibres actuels et à accroître le bien-être général. La poursuite de ce but comporte l'engagement d'assurer l'utilisation la plus judicieuse des ressources, ainsi que la volonté d'éviter tout gaspillage de la part des nations les plus défavorisées.

Je me permettrai ici de reprendre une idée que l'Italie avait avancée dans cette même enceinte il y a quelques années. Il me paraît important qu'un accord se fasse sur l'institution d'un mécanisme de contrôle ayant pour but celui d'assurer la transparence du commerce des armements classiques.

La République italienne a démontré, tout au long de son histoire, son attachement aux principes et aux valeurs des Nations Unies.

Notre dévouement à ces principes et à ces valeurs reflète avant tout la conviction qui est celle du peuple italien. L'attachement que nous portons à cette Organisation répond également à des exigences découlant de notre position géographique et de notre histoire; en effet, l'Italie est située au carrefour des trois continents, dans une région, sensible, là où la coexistence de civilisations et de cultures différentes s'accompagne parfois de tensions déchirantes.

Dans cette réalité complexe, dont les équilibres semblent précaires et fragiles, l'Italie a effectué certains choix fondamentaux, qui se traduisent, d'une part, dans l'Alliance atlantique et dans l'amitié avec les Etats-Unis et, d'autre part, dans sa participation au processus d'intégration politique et économique de l'Europe.

M. Andreotti (Italie)

Ces choix gardent aujourd'hui leur validité et sont conformes aux idéaux et aux objectifs des Nations Unies. Ils permettent à mon pays d'apporter sa contribution à la paix. Ils remplissent également les conditions de sécurité nécessaires afin que se poursuive avec succès le processus de détente auquel nous sommes fermement attachés.

La participation à la Communauté européenne est un instrument permettant de consolider le bien-être de nos peuples. Nous y voyons aussi l'espoir d'une action plus efficace visant à redresser les déséquilibres régionaux et à combattre l'instabilité du continent européen et, de façon plus générale, de la situation internationale. A cet égard, le renforcement des liens d'association avec un grand nombre de pays situés dans tous les continents représente une contribution très importante que la Communauté européenne apporte dans le but de favoriser le maintien de la paix.

La Charte des Nations Unies ne néglige pas - au contraire elle le souligne - le rôle des organisations régionales. Elle y voit un facteur de stabilité et de développement ordonné des rapports entre Etats. La Communauté européenne poursuit ces objectifs. L'intérêt que le dessein européen soulève auprès des autres pays de la région confirme la validité de ce choix. L'adhésion de l'Espagne et du Portugal en est la preuve. Le Gouvernement italien a déployé tous ses efforts, notamment pendant le premier semestre de cette année, afin de parvenir à cet heureux aboutissement.

L'action internationale de l'Italie, ainsi que celle des autres pays membres de la Communauté européenne, se caractérise par l'attention qu'elle porte aux aspects sociaux et humains. Tout équilibre ne se fondant pas sur le respect de la dignité et des libertés fondamentales de l'homme porte en soi le germe de la fragilité et, de ce fait, est condamné à ne durer que l'espace d'un matin.

Tels sont les motifs fondamentaux qui ont inspiré notre participation à la mission accomplie récemment en Afrique du Sud par les trois ministres des affaires étrangères des pays appartenant à la Communauté européenne. Notre but a été d'illustrer la prise de position des Dix condamnant fermement l'apartheid, ainsi que de prendre contact avec des personnalités qualifiées non gouvernementales.

L'élimination du système intolérable d'apartheid et l'exercice sans restrictions des droits politiques et civils par toute la population sud-africaine

M. Andreotti (Italie)

s'imposent avec une urgence de plus en plus grande. Certes, l'action de la Communauté européenne ne s'est pas bornée à cette mission. La Communauté européenne suit les événements de l'Afrique du Sud avec une attention constante. Cette attention fait partie des signaux que nous avons lancés jusqu'ici afin de promouvoir dans ce pays un changement de la réalité actuelle.

Ayant à l'esprit les problèmes de l'Afrique australe, nous constatons avec beaucoup d'inquiétude que la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité se heurte à des difficultés. Nous sommes convaincus que cette résolution doit être appliquée dans son intégrité afin d'aboutir sans délai à l'indépendance de la Namibie.

Nos travaux s'ouvrent cette année dans une atmosphère de grand espoir. La reprise du dialogue au niveau le plus élevé entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique offre, en effet, la perspective d'un nouvel élan à la réduction générale de la tension et, par là même, à la relance de la détente. Le Gouvernement italien a appris avec satisfaction la décision des Gouvernements américain et soviétique d'ouvrir des négociations de caractère global sur les armements nucléaires et spatiaux. Cette décision permet d'espérer que l'on pourra parvenir graduellement à une réduction des armements au plus bas niveau.

La communauté des peuples doit être affranchie de la menace que représente le potentiel des arsenaux militaires. Le problème du désarmement est un problème général, à la solution duquel doivent contribuer les ententes au niveau mondial aussi bien qu'au niveau régional. Dans ce cadre, les grandes puissances doivent jouer le rôle qui leur appartient dans la définition d'un nouveau rapport entre l'offensive et la défense.

Nous souhaitons que la prochaine rencontre au sommet entre le Président des Etats-Unis et le Secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique produise des ententes susceptibles de donner un nouvel essor aux négociations sur le désarmement. Il n'en demeure pas moins que des comportements qui ne relèvent pas du domaine militaire contribuent également à la détente. La Conférence du désarmement de Genève est une étape importante sur le chemin qui conduit à une réduction générale de la tension. Cette conférence, on le sait, porte, entre autres, sur les négociations ayant trait à l'élimination d'une autre catégorie d'armes de destruction de masse, c'est-à-dire les armes chimiques. Le Gouvernement italien s'emploie à faciliter la recherche de solutions équitables dans ce

M. Andreotti (Italie)

domaine. En effet, l'interdiction totale et vérifiable des armes chimiques devrait constituer pour tous les pays, y compris ceux qui en possèdent déjà, un objectif prioritaire. C'est pour cette raison que nous regrettons encore plus, il faut bien le dire, la lenteur des pourparlers et l'insuffisance des progrès de cette Conférence.

Nous avons l'impression que les voies de communication traditionnelles, qu'elles soient officielles ou officieuses, ne sont pas en mesure d'assurer un processus qui doit aboutir à des équilibres internationaux plus stables. En tout cas, elles ne permettent pas l'élimination de la méfiance. Nous devons tout mettre en oeuvre pour rechercher les instruments les plus appropriés afin d'aboutir à des résultats positifs dans la conduite des affaires internationales, et notamment de celles qui ont trait au désarmement. C'est pourquoi nous considérons depuis longtemps qu'il est indispensable de multiplier les occasions susceptibles de promouvoir une meilleure compréhension des exigences légitimes de la sécurité.

Une voie de communication existe qui, à notre avis, n'a pas été jusqu'à présent appréciée à sa juste valeur : il s'agit de la communauté scientifique internationale. Celle-ci possède une tradition ancienne d'universalisme et une vocation toute naturelle pour la coopération. Dès lors, elle représente un point de référence et un appui précieux pour toute action politique visant à favoriser le rapprochement des positions des uns et des autres. A cet égard, nous disposons d'idées pertinentes. Je me réfère notamment aux suggestions émanant du Forum scientifique tenu à Hambourg en 1980. Il conviendrait de reprendre la proposition relative à la convocation d'une nouvelle réunion. Cette proposition découle des progrès importants accomplis par la science ainsi que de la constatation que seul l'échange d'informations entre les savants pourrait contribuer à surmonter les préjugés et à rectifier les erreurs.

Une nouvelle conférence devrait aboutir à un accord sur des formules susceptibles de rendre plus étroits les liens entre les hommes de science; de ce fait, elle pourrait concourir à la recherche de la paix, en facilitant la conclusion des accords efficaces sur le contrôle et la réduction des armements.

Un message dans ce sens nous est parvenu ces dernières années, message émanant d'académiciens de toutes nationalités qui, par milliers, ont signé l'appel de Erice pour l'abolition de toutes les frontières scientifiques.

M. Andreotti (Italie)

Des progrès concrets dans le domaine du désarmement pourront difficilement, à mon avis, être obtenus si les Etats ne se montrent pas disposés, bien plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, à assurer la transparence de leurs activités militaires. Il ne s'agit pas de renoncer à la protection des intérêts légitimes qui sont ceux de la sécurité : compte tenu des progrès de la technologie et de la complexité toujours croissante des armements, il s'agit plutôt de prendre acte que des exigences en matière de transparence sont apparues, qui n'existaient pas dans le passé.

Je crois qu'il faudrait maintenant renoncer à l'état d'esprit qui porte à considérer les mesures de transparence et de vérification comme des éléments accessoires aux accords de désarmement. Bien au contraire, nous devons reconnaître avec réalisme qu'en raison du développement de la technologie, ces mesures sont appelées à devenir, tout comme le respect de l'équilibre des forces, des éléments pivots de toute entente sur le contrôle et la réduction des armements.

L'Italie est consciente de la nécessité de développer, à tous les niveaux, la coopération internationale. Dès lors, elle a apporté une contribution significative aux travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

M. Andreotti (Italie)

Entre les objectifs indiqués dans l'Acte final d'Helsinki et ceux énoncés dans la Charte des Nations Unies, il n'y a aucune contradiction : les uns et les autres sont complémentaires. Je tiens ici à souligner, précisément à la lumière des résultats obtenus dans le cadre de la Conférence que je viens d'évoquer, que le recours à des instruments multilatéraux de dialogue n'exclut nullement - mais bien au contraire il le favorise - un développement équilibré et fécond des rapports bilatéraux.

Les engagements que nous avons pris et ceux que nous nous proposons de prendre dans le cadre de cette Conférence, fournissent la base pour donner un contenu concret à la question de la sécurité, à celle du respect des droits de l'homme et finalement à celle de la coopération économique, scientifique et culturelle entre les Etats.

Dans cette optique, qu'il me soit permis d'évoquer un terrain de confrontation qui pourrait avoir certaines retombées positives. Je me réfère au Forum culturel qui se tiendra à Budapest le mois prochain. Nous ferons en sorte que ce rendez-vous puisse garder les caractéristiques d'une tribune libre, d'une tribune ouverte. Les trois étapes indiquées dans le mandat du Forum, à savoir la création, la diffusion et la coopération dans le domaine de la culture, constituent les étapes d'un processus destiné non pas à faire de la propagande, mais plutôt à favoriser la compréhension réciproque. Par sa nature, la culture ne constitue pas un facteur de déstabilisation et pour cette raison elle ne connaît pas de frontières.

Le développement économique et social continue à retenir notre attention. Nous sommes à la veille d'une grande révolution technologique, destinée à améliorer le niveau de la vie et, par là même, le bien-être des peuples. J'ai déjà dit que le problème auquel nous sommes confrontés consiste à faire en sorte que tous les pays faisant partie de la communauté internationale soient en mesure de bénéficier des fruits de cette grande révolution pacifique.

Nous nous employons à l'heure actuelle à lutter contre la faim et à affranchir autant de peuples que nous le pouvons de la maladie, des épidémies et de la sécheresse; nous devons éviter que les batailles que nous livrons aujourd'hui - et que nous sommes résolus à gagner - ne se déplacent demain ailleurs et n'aient lieu que pour permettre l'accès aux bénéfices du progrès technique. Autrement dit, nous devons nous poser dès à présent cette question : comment pourrions-nous éviter que d'autres tensions, une fois surmontées celles dues au sous-développement, ne se produisent?

M. Andreotti (Italie)

Il y a là une raison de plus pour ne pas continuer à gaspiller aujourd'hui dans la course aux armements, nucléaires et classiques, une partie toujours croissante de ces ressources auxquelles d'autres peuples, demain, nous demanderont, à juste titre, de pouvoir accéder.

L'Italie est consciente des conséquences, même celles à long terme, inhérentes à la relation qui existe entre le désarmement et le développement. Dès lors, nous attendons avec un vif intérêt la Conférence qui aura lieu à Paris en juillet 1986 pour l'examen des moyens et des mécanismes susceptibles de contribuer à la réduction des armements dans toutes les régions et, par là, d'élargir les perspectives du développement.

A ce point, je voudrais exprimer notre satisfaction pour la conclusion heureuse des travaux de la troisième Conférence pour le réexamen du Traité sur la non-prolifération nucléaire.

Le régime de la non-prolifération nucléaire représente un des piliers de la stabilité et de la sécurité internationales. L'Italie est convaincue que ce régime doit être renforcé et généralisé.

Le fait que la Conférence a été en mesure de parvenir à un accord sur un document final témoigne de la volonté de la communauté internationale d'oeuvrer pour arrêter et renverser la prolifération horizontale et verticale des armements nucléaires.

Dans le contexte économique mondial, le problème de l'endettement extérieur occupe désormais, et à juste titre, une place prioritaire dans le débat international. Le Gouvernement italien estime que cette question doit être abordée avec réalisme et avec le désir d'aboutir à des solutions concrètes : fort de cette conviction, il apporte son appui ferme aux organismes internationaux compétents.

Nous souhaitons également qu'une orientation plus unitaire puisse être donnée aux interventions du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

Si nous parvenons à aborder ce problème de façon objective et rationnelle, nous pourrions trouver des solutions adéquates pour nous libérer de deux fardeaux : d'une part, une charge intolérable, capable d'entraver sérieusement les chances du développement futur et, d'autre part, les risques d'insolvabilité qui bouleverseraient le système économique mondial, tarissant les sources de financement et de crédit au détriment notamment des pays les plus faibles.

M. Andreotti (Italie)

Aussi importants que soient les progrès accomplis, nous sommes malheureusement encore loin d'avoir identifié des remèdes efficaces dans ce domaine.

L'Italie a confiance dans le multilatéralisme. Dans un monde où les intérêts de chaque pays ou ceux de tel ou tel autre groupe de pays, finissent encore par l'emporter sur l'intérêt collectif, qui est celui de la coexistence pacifique et du respect des normes internationales, nous considérons qu'il conviendrait de mettre l'accent sur les propositions émanant de la communauté des Etats réunie au sein des Nations Unies.

Dans cette optique, notre principal sujet de préoccupation est le Moyen-Orient. Les propositions figurant dans les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité continuent de représenter la référence principale dans la recherche d'une solution durable et, par conséquent, valable.

Notre position au sujet du Moyen-Orient demeure fidèle aux principes fondamentaux énoncés à maintes reprises par les pays de la Communauté européenne, c'est-à-dire le droit à l'existence dans la sécurité et la paix pour tous les Etats de la région; le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, avec tout ce que l'exercice de ce droit implique effectivement.

La toute récente entente jordano-palestinienne visant à jeter les bases d'une approche de négociation commune est un événement positif même si elle n'a pas encore produit les résultats que nous aurions pu souhaiter. Elle rapproche les positions de deux des protagonistes essentiels du processus de paix, elle introduit un élément de dynamisme dans cette région tourmentée.

Egalement dignes d'attention nous paraissent les propositions formulées par l'Egypte, qui ont eu l'effet d'ouvrir une nouvelle phase de négociation avec Israël.

Dans le contexte du Moyen-Orient, le Gouvernement italien estime qu'il est nécessaire d'associer la Syrie au processus de stabilisation et de paix dans la région.

Dans ce même esprit constructif, nous n'épargnerons aucun effort pour faciliter la normalisation au Liban, ayant en vue le respect de son indépendance et de son intégrité territoriale.

Je rappellerai en outre qu'au cours de cette année, l'Italie a renforcé le contingent qu'elle met à la disposition de la FINUL; celle-ci demeure un élément clef de la contribution des Nations Unies à une solution pacifique, face à l'un des différends régionaux les plus graves de notre époque.

M. Andreotti (Italie)

S'agissant des problèmes du Proche-Orient, je me dois de dire ici notre angoisse pour les conséquences que le conflit entre l'Iraq et l'Iran a pour les populations civiles. Les motivations de ce conflit semblent échapper à toute logique qui ne soit pas celle d'une destruction sans perspectives. Nous devons nous demander sérieusement si la communauté des Etats doit se résigner à ne pas intervenir sous une forme ou une autre pour amener les parties intéressées à un cessez-le-feu.

Dans la région méditerranéenne, la crise de Chypre, malheureusement, n'est toujours pas réglée. Nous appuyons sans réserve l'action du Secrétaire général et lançons un appel aux parties intéressées pour qu'elles donnent des preuves sincères et concrètes de leur volonté de négocier.

Ayant en vue le cadre de notre intérêt direct pour la région méditerranéenne, nos rapports avec Malte retiennent notre attention. Nous comptons les développer dans le respect de la position de neutralité et de non-alignement authentique du Gouvernement maltais, que l'Italie considère comme un élément positif.

L'Amérique latine - qui depuis toujours retient notre attention et notre intérêt - joue sur la scène internationale un rôle de grande importance.

Le processus de normalisation démocratique en cours sur ce continent est un signe évident de maturité. Nous en prenons acte avec grande satisfaction.

En Amérique latine restent malheureusement des zones d'ombre. Elles nous font apprécier davantage les signes annonçant les changements positifs : telle est l'entente réalisée au Chili entre les forces démocratiques, grâce à l'initiative prise par le Cardinal primat Fresno. Cette initiative préfigure la transition vers la démocratie pleine et entière que nous souhaitons de tous nos vœux. Il est nécessaire que le Gouvernement et les forces armées de ce pays répondent de façon constructive à cette importante initiative.

M. Andreotti (Italie)

Autre sujet de préoccupation : la crise politique et socio-économique qui persiste en Amérique centrale, bien que dans certains pays de cette région le processus de normalisation démocratique ait marqué des progrès.

Nous comprenons parfaitement l'importance que revêt la stabilité de la région centraméricaine et des Caraïbes pour le maintien de la paix mondiale. C'est pourquoi nous continuerons à favoriser toute initiative, comme celle du Groupe de Contadora, visant à réduire les tensions et à promouvoir la paix.

Dans cet esprit, lors de la rencontre du mois de novembre à Luxembourg, nous soutiendrons la poursuite du dialogue entamé l'année dernière à San José de Costa Rica entre les 10 pays de la Communauté européenne, l'Espagne, le Portugal, les pays du Groupe de Contadora et les cinq pays d'Amérique centrale.

Dans la Corne de l'Afrique, région à laquelle l'Italie est particulièrement liée en raison de facteurs historiques et grâce à une coopération croissante, nous poursuivrons nos efforts en faveur du règlement des différends qui persistent. Nous souhaitons qu'un processus de négociation puisse être entamé sur la base des principes de la Charte des Nations Unies et de celle de l'Organisation de l'unité africaine. Grâce au dialogue et à la collaboration sur des thèmes d'intérêt commun, il doit être possible d'identifier des solutions acceptables, fondées sur le respect de l'intégrité territoriale des Etats à l'intérieur des frontières existantes et sur la non-ingérence dans les affaires intérieures. Ces solutions devront tenir compte de l'identité historique et culturelle des populations de la région.

Eu égard aux graves problèmes du continent asiatique, nous préconisons l'application d'une méthode axée sur le dialogue, sur des négociations patientes, courageuses et constructives en vue de solutions basées sur les principes des Nations Unies.

Dans ce contexte, nous continuerons à suivre avec attention les deux crises graves qui tourmentent encore la région : celle de l'Afghanistan et celle du Cambodge. En Afghanistan, les suggestions clairement formulées par l'Assemblée générale des Nations Unies n'ont eu aucune suite. Le pays reste en proie à la souffrance.

Une autre question nous préoccupe : les tensions existant à la frontière du Pakistan, notamment à cause des bombardements qui ont fait de nombreuses victimes parmi les populations pakistanaïses de cette région. L'Italie juge essentiel que

M. Andreotti (Italie)

soient poursuivis, avec détermination, les efforts visant à résoudre cette question et elle renouvelle l'appel qu'elle a lancé aux parties pour qu'elles adoptent une approche constructive lors des négociations de Genève.

S'agissant du Cambodge, l'Italie souhaite renouveler son appel énergique en faveur du rétablissement du droit international violé. Nous demandons instamment aux parties intéressées d'entamer sérieusement et concrètement des négociations en vue d'aboutir à des solutions se réclamant de la liberté, de la justice et de la paix pour le peuple cambodgien.

Eu égard à la Corée, l'Italie juge positive la reprise du dialogue direct entre Séoul et Pyong-Yang sur des questions économiques et humanitaires. Nous espérons que ce dialogue sera progressivement étendu à d'autres secteurs, par exemple à celui des sports, en vue de la tenue à Séoul des prochains Jeux Olympiques. Nous souhaitons que les Jeux puissent être tenus à l'écart de toute contrainte politique. Cela contribuerait sans aucun doute à créer un climat de détente dans la péninsule, propice aux perspectives de réunification. Avec cet objectif en vue, nous sommes en faveur de l'admission des deux Corée à notre Organisation. Cela permettra de combler une lacune déraisonnable.

La Charte des Nations Unies, dont nous célébrons cette année le quarantième anniversaire, prévoit des moyens permettant, si nous le voulons, de répondre de façon adéquate aux exigences d'une humanité exposée à des changements soudains.

Les Nations Unies représentent une enceinte unique de discussion et de coopération. Cette donnée reflète le fait que les destins des nations, grandes et petites, sont étroitement liés.

Dans le contexte de cette évolution vers le pluralisme, que nous jugeons tout à fait positive, des différends et des conflits subsistent, bien sûr; bien que ceux-ci ne revêtent qu'un caractère circonscrit et sectoriel, ils menacent de devenir, sous l'effet de l'interaction générale, des événements plus graves, portant les germes d'un danger pour l'humanité tout entière.

C'est pourquoi, à la veille d'une année nouvelle, que nous voulons consacrer à la paix, il me paraît opportun de proposer à cette Assemblée une réflexion sur les moyens de faire de notre Organisation un forum qui soit, mieux que par le passé, en mesure de devancer les événements, pour les orienter sur la voie de la coexistence ordonnée et harmonieuse des peuples et des nations.

M. Andreotti (Italie)

Le Gouvernement italien apportera sa contribution pour aboutir à cet objectif, dans la conviction que la paix est un bien indivisible, qui se conquiert jour par jour, par des sacrifices et des concessions, sans jamais relâcher l'attention ni céder à la tentation des chemins faciles.

M. DIZDAREVIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : En cette heure de terrible épreuve pour le Mexique, pays ami, je veux avant toute chose présenter les condoléances les plus sincères du peuple de la Yougoslavie au Gouvernement et au peuple mexicains. Nous sommes convaincus que la communauté internationale fera tout ce qu'elle pourra et leur fournira les secours nécessaires pour les aider pour surmonter cette horrible catastrophe.

Monsieur le Président, j'ai grand plaisir à vous féliciter, vous, le représentant de l'Espagne, pays avec lequel la Yougoslavie entretient des relations amicales, d'avoir été élu au poste élevé de Président de la quarantième session anniversaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je tiens également à exprimer toute notre reconnaissance à S. Exc. M. Javier Pérez de Cuéllar pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer pour que les Nations Unies deviennent un forum où discuter équitablement toutes les questions d'intérêt vital pour la communauté internationale.

En cette quarantième session de l'Assemblée générale, nous pensons qu'il faut rappeler, par souci de l'avenir, la voie suivie par notre organisation pour arriver à cet anniversaire. De plus, nous croyons avoir la responsabilité de prendre une décision commune, en cette heure historique, sur ce qui reste à faire pour édifier un monde meilleur et plus juste.

Les Nations Unies ont été créées parce que les peuples épris de paix du monde entier, après une guerre qui avait provoqué des pertes humaines et matérielles sans précédent valaient s'engager sur la voie de la paix, de la coopération sur un pied d'égalité, afin que puissent se réaliser des aspirations profondes des pays et des peuples à la liberté, à l'indépendance et au progrès. Les principes et objectifs consacrés dans la Charte, que nous avons rendu universels, nous ont permis de garantir les droits inaliénables fondamentaux de tous les pays et de tous les peuples, sans distinction de race, de niveau de développement et de système politique. L'expérience a montré qu'il ne peut y avoir de paix ni de progrès véritables à moins que ces droits ne soient pas pleinement exercés.

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

Depuis 40 ans que les Nations Unies existent, le monde a subi de grands changements. Les Nations Unies ont été partie intégrante de ces changements. Elles ont eu une influence sureux et ont été influencés par eux. Au cours de ces décennies, notre organisation a grandement contribué à la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde. Sous les auspices des Nations Unies et avec leur aide, la lutte pour libérer les peuples de la domination coloniale a été gagnée.*

* M. Makeka (Lesotho), vice-président, assume la présidence.

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

Des Etats nouvellement libérés et souverains, jouissant de droits égaux, ont fait leur entrée sur la scène mondiale, modifiant ainsi de manière radicale la carte du monde. Bien souvent, quand nous cherchions le moyen de relever les défis importants auxquels nous devons faire face, cette instance universelle a eu des preuves de la patience, de la sagesse et de la foi dans le progrès qui s'y manifestaient. C'est là qu'une nouvelle pratique internationale et une prise de conscience ont été forgées, malgré toutes les difficultés et les résistances rencontrées. C'est là que nous avons élaboré, codifié et essayé de rendre universelles les règles régissant les relations entre nations et Etats souverains. C'est là que nous avons adopté la notion de nouvel ordre économique international. C'est là que nous avons défini les idéaux de paix et de progrès pour tous, en accord avec la nouvelle ère historique, réduisant ainsi le champ d'application du recours à la force et de la poursuite de la politique de domination.

Au cours de cette période, l'humanité a fait d'immenses progrès dans tous les domaines. La révolution technologique a fait surgir des possibilités dont on n'avait encore jamais rêvé.

La lutte pour la liberté et l'indépendance, pour des relations internationales équitables, pour un monde d'où l'idée de "blocs" serait bannie, pour le développement, a abouti au lancement de la politique du non-alignement. Cette politique était essentielle dans cette lutte et, grâce à ses principes, à ses objectifs et à sa portée, elle est devenue un facteur indépendant et irremplaçable d'influence positive dans les relations internationales globales.

Toutefois, ces longues décennies nous ont apporté de nombreuses déceptions et un grand désarroi. Bon nombre de nos aspirations d'il y a 40 ans ne se sont toujours pas concrétisées. Les principes et les objectifs de la Charte relatifs à la préservation de la paix et de la sécurité internationales, au respect des principes de l'autodétermination et de l'égalité souveraine de tous les pays, à l'obligation de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, au règlement pacifique des différends, au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que beaucoup d'autres ont été constamment et gravement menacés. Les réalisations de l'humanité sont loin d'être accessibles à tous. Bien des gens dans le monde sont privés des possibilités fondamentales de développement et des moyens élémentaires d'existence.

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

On est fondé par conséquent à se demander quelle est la nature de la paix dans laquelle nous vivons. Quelle est la distance qui nous sépare d'une paix durable et universelle? Malheureusement, la paix, aujourd'hui, n'est ni durable ni universelle. Nous vivons dans un état d'incertitude permanente, exposés aux affrontements, aux guerres et aux conflits locaux, à la rivalité des blocs et à la course aux armements. Quatre décennies après la plus horrible de toutes les guerres, nous nous demandons si nous sommes à l'abri d'une nouvelle guerre et, si oui, dans quelle mesure. Nous ne sommes pas certains qu'une nouvelle guerre, bien plus terrifiante et totalement dévastatrice, n'éclatera pas.

Depuis longtemps, le monde se trouve à une croisée des chemins historique - quelle voie devons-nous prendre et que devons-nous faire pour parvenir à une paix durable? Quelle voie devons-nous prendre et que devons-nous faire pour surmonter tous les facteurs qui rendent cette paix si fragile et incertaine? Quelle voie devons-nous prendre et que devons-nous faire pour supprimer les injustices et les inégalités et réaliser ainsi le développement et le progrès pour tous dans un monde où la paix serait le bien commun?

Une prise de conscience de plus en plus aiguë de la nécessité d'effectuer des changements radicaux dans tous les domaines des relations internationales s'est fait sentir dans le monde, tout comme ont grandi les forces qui luttent à cette fin. De tels changements nous sortiraient de cette ère de graves difficultés et nous conduiraient vers la réalisation des objectifs que nous avons définis et que nous nous sommes fixés dans cette instance même. Dans le monde contemporain, un monde de grands accomplissements de l'esprit humain, nul ne peut rester spectateur passif tandis que des guerres sont menées par procuration et que des gens meurent de faim ou vivent sans aucun espoir. On ne peut ni excuser ni accepter l'idée selon laquelle la paix et la prospérité pour tous pourraient être construites sur de tels fondements. Nous ne pouvons ni excuser ni accepter l'idée selon laquelle la paix et le progrès peuvent être assurés par l'accumulation d'armes toujours plus destructrices. La course aux armements met en danger la sécurité de tous, alors que l'inégalité dans les relations économiques et autres menaces jusqu'à la stabilité et à la prospérité de ceux qui perpétuent cette situation par leurs positions privilégiées et leur politique de monopole.

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

Les négociations qui doivent se dérouler prochainement entre les grandes puissances ainsi que la rencontre au sommet qu'elles vont avoir bientôt sont attendues par tous avec le plus grand intérêt. Lors de la conférence qu'ils ont tenue récemment à Luanda, les pays non alignés se sont félicités de ce fait nouveau survenu dans les relations entre les grandes puissances. A cette occasion il leur a été demandé

"d'éviter l'affrontement mutuel, de surmonter la méfiance et d'entreprendre des négociations responsables et fructueuses, de manière clairvoyante et dans un esprit de bonne volonté, en tenant compte de l'intérêt de toute l'humanité."

Nous espérons que leur dialogue permettra de relâcher les tensions que connaissent leurs relations et le monde en général, puisque l'affrontement et les tensions dans leurs relations et dans les relations entre les blocs nous affectent tous. Tout comme les autres pays non alignés, nous pensons que, pour que ce dialogue soit fructueux et bénéfique pour tous, il doit se dérouler dans la perspective des objectifs des Nations Unies et de l'instauration d'un système de véritable sécurité collective.

En même temps, je voudrais insister sur notre profonde conviction que tous doivent participer à la recherche de solutions aux questions cruciales qui se posent au monde. Jusqu'ici, l'expérience a montré que la seule façon possible d'assurer une véritable détente est de faire participer tous les pays et tous les peuples et d'étudier leurs intérêts vitaux. Aujourd'hui, il n'est de l'intérêt d'aucun pays ni d'aucun groupe de pays de rester en marge de l'évolution mondiale, de ne pas essayer d'en influencer le cours, car leur propre indépendance et leur propre prospérité en dépendent. L'horizon des relations internationales peut être dégagé de tous nuages à condition que tous les pays participent activement à la mise en oeuvre des principes de la coexistence pacifique et de la coopération la plus large possible. Toute contribution à cette fin est véritablement sans prix.

Mon pays a toujours attaché la plus grande importance aux questions du désarmement, profondément convaincu que la sécurité et la stabilité des relations mondiales ne peuvent être instaurées à l'ombre des armes. Le désarmement est devenu aujourd'hui la question clef de la survie de l'humanité. Les dépenses militaires, qui ont atteint des sommes exorbitantes cette année, retardent le développement et le progrès des nations. Si l'annonce de la tenue de négociations

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

entre les grandes puissances a été accueillie par tous avec soulagement et comme un signe d'espoir, en revanche la poursuite de la course aux armements et les efforts visant à l'étendre à l'espace extra-atmosphérique ont fait naître de nouvelles craintes. Dans la situation internationale actuelle, le début du processus de désarmement - tant nucléaire que classique - est d'une importance extrême. En ce qui concerne le désarmement, l'orientation est claire, et les mesures qui devraient être prises d'urgence pour faire cesser la course aux armements sont bien connues. Il faut s'engager dans cette voie et appliquer ces mesures.

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

Nos exigences et nos attentes vont au-delà de l'ouverture du processus de cessation de la course aux armement. Nous espérons créer une atmosphère favorable au relâchement de la tension internationale et à la solution de tous les problèmes qui mettent en danger la paix et la sécurité.

En Afrique australe, des innocents versent leur sang uniquement parce qu'ils cherchent à jouir des droits de l'homme élémentaires à la liberté, à l'indépendance, à la libération de la domination et de l'oppression raciale. En Afrique du Sud, à l'heure actuelle, des centaines et des centaines de personnes sont tuées uniquement parce qu'elles souhaitent jouir de droits égaux. Il ne devrait plus y avoir d'hésitations concernant l'application des sanctions au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies à l'encontre du régime de Pretoria. En tenant sa conférence ministérielle à Luanda et en décidant de tenir la huitième réunion au sommet du mouvement des pays non alignés dans un Etat de première ligne, le Zimbabwe, épris de liberté, le monde des non-alignés a exprimé toute sa solidarité et tout son soutien à la lutte du peuple sud-africain et à la lutte pour la libération finale et l'indépendance de la Namibie sous la direction de son seul représentant légitime, la SWAPO. Nous condamnons catégoriquement les pressions constantes et les agressions flagrantes de l'Afrique du Sud contre l'Angola non aligné.

Les efforts concertés sont indispensables pour faire cesser la guerre entre l'Iran et l'Iraq. Sa poursuite ne saurait être justifiée en aucune façon. Le plein exercice des droits légitimes du peuple palestinien sous la direction de l'OLP, son seul représentant légitime, à l'autodétermination et à la création d'un Etat qui lui soit propre ne peut plus attendre, non plus d'ailleurs que le retrait des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés.

Nous sommes profondément troublés et préoccupés devant l'escalade des interventions armées et des pressions dont font l'objet la souveraineté et l'indépendance du Nicaragua. Les peuples du Kampuchea, de l'Afghanistan et de la Grenade doivent avoir la possibilité de décider eux-mêmes de leur propre destin, sans la présence de troupes étrangères. Nous appuyons tous les efforts destinés à préserver l'intégrité et l'indépendance de Chypre. Nous manifestons également notre soutien aux efforts déployés par la République populaire démocratique de Corée pour réaliser les aspirations du peuple coréen à l'unification.

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

Les relations économiques internationales sont à l'avant-garde de la lutte menée pour assurer que le monde tout entier connaisse un développement stable et une démocratisation plus poussée des relations internationales. Il ne saurait y avoir de développement sûr ni de survie certaine pour qui que ce soit alors qu'un énorme écart dans le niveau de développement et de richesse persiste et s'élargit sans cesse.

Le monde en développement est confronté à des problèmes existentiels fondamentaux. Le développement de continents tout entiers est à l'état de stagnation. Si le taux de croissance actuel demeure inchangé, les pays en développement auront besoin de presque un siècle entier pour parvenir au niveau actuel de la partie développée du monde. En l'an 2000, ils représenteront 80 p. 100 de la population mondiale.

Cette situation a été aggravée de façon dramatique par l'énorme poids de la dette que doivent supporter les pays en développement. Les pays non alignés ont accordé une grande attention à cette question lors de la Conférence de Luanda. Ils ont invité les institutions bancaires et financières internationales ainsi que les gouvernements des pays créanciers à prendre part à un dialogue politique constructif pour trouver une solution juste et durable à ce problème. Ils ont également proposé plusieurs mesures concrètes et réalistes qui pourraient servir de base à un accord sur ce problème, qui s'est étendu bien au-delà des frontières régionales et est devenu un problème politique global.

Avec tous les pays en développement et non alignés, nous préconisons la recherche urgente de solutions grâce à un dialogue avec les pays développés en ce qui concerne la dette ainsi que d'autres questions dont dépend le développement et l'avenir de tous. Cela servirait l'intérêt à la fois des pays développés et en développement, des créanciers et des débiteurs. Tout retard pourrait provoquer une réaction en chaîne de soulèvements et de troubles ayant des conséquences de grande portée. La Yougoslavie lance un appel aux Nations Unies pour qu'elles jouent un rôle actif dans la solution au problème de la dette, ce qui n'exclut pas la participation des autres organisations internationales. Nous devons faire tout notre possible au cours de la présente session de l'Assemblée générale pour convenir d'une Conférence internationale à une date rapprochée sur les fonds et le financement aux fins du développement.

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

Nous appuyons pleinement la demande de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) concernant la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à la situation économique critique en Afrique.

Je tiens également à souligner l'importance que nous attachons à l'adoption, à la présente session, d'une déclaration sur le droit au développement. Nous estimons que ce droit fait partie intégrante des efforts destinés à promouvoir les droits de l'homme et les libertés.

La Yougoslavie, qui est l'un des fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, a apporté sa contribution par ses engagements et son activité en cette instance au cours des quatre dernières décennies à la recherche de solutions à tous les problèmes que connaît le monde contemporain. Je voudrais rappeler la foi profonde dont le président Tito a toujours fait preuve à l'égard des Nations Unies et de leur mission en faveur de la démocratisation des relations internationales. Nous sommes résolus à suivre cette voie avec tous ceux qui ont les mêmes aspirations que nous.

Malgré bien des défis, la valeur durable de la Charte des Nations Unies a été confirmée au cours de ces 40 dernières années. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, le monde a besoin d'une nouvelle affirmation du rôle des Nations Unies.

La Yougoslavie est profondément convaincue que l'Organisation des Nations Unies est un facteur irremplaçable de rapprochement de tous les pays sur un pied d'égalité dans les efforts destinés à résoudre les problèmes du monde. C'est précisément pour cette raison que l'ONU restera tout aussi nécessaire pour le monde dans les décennies à venir.

Si l'écart que connaît le développement continue à s'élargir et si la course aux armements ne cesse pas, on peut se demander comment nous pourrions célébrer d'autres anniversaires dans l'avenir et ce que le monde sera à ce moment-là. Nous devons trouver un moyen d'assurer le développement pour tous car il ne saurait y avoir de paix sans développement ni de développement sans paix. La paix et la détente devraient par conséquent être imprégnées d'une substance nouvelle et faire l'objet d'un nouvel élan. Ce n'est que dans un monde de paix que le bien-être spirituel et matériel peut être rehaussé, les divergences éliminées et l'égalité des peuples et des pays, de même que la dignité humaine, favorisées.

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

Faisons de notre mieux pour faire en sorte que la cinquième Décennie des Nations Unies soit une Décennie placée sous le signe de la coopération, de la compréhension et de la recherche de solutions aux problèmes grâce à des efforts concertés et dans l'intérêt commun de tous les pays. Nous y parviendrons en renforçant le rôle des Nations Unies et en faisant en sorte que leurs activités soient beaucoup plus efficaces. Nous sommes convaincus que le rassemblement des chefs d'Etat et de gouvernement qui aura lieu prochainement dans cette enceinte suscitera un élan créateur en faveur de ces efforts et de ce développement.

M. AL-ALAWI (Oman) (interprétation de l'arabe) : J'ai le plaisir de féliciter le Président de la quarantième session de l'Assemblée générale pour son élection à ce poste. Je suis persuadé que sa profonde et vaste expérience nous sera d'une aide précieuse en vue d'assurer le succès de cette session, au cours de laquelle nous célébrerons le quarantième anniversaire des Nations Unies, et en laquelle tous les peuples du monde placent de grands espoirs. Notre plaisir est d'autant plus vif qu'il est le représentant de l'Espagne, un pays ami avec lequel notre pays est lié par des relations de respect et d'amitié. L'Espagne a toujours eu des contacts historiques étroits avec notre monde arabe, contacts dont les effets positifs continuent de se faire sentir sur le développement des relations entre les peuples arabes et le peuple espagnol.

Je voudrais de même exprimer ma profonde estime à M. Paul John Lusaka, le Président de la dernière session, dont la sagesse, les connaissances et la fermeté ont permis aux travaux de cette session de se dérouler sans heurt et de manière approfondie. Ceci est manifeste dans la façon remarquable dont il a conduit les travaux de la trente-neuvième session et dans le travail accompli par l'Assemblée générale.

Je voudrais de même saisir cette occasion pour adresser mes sentiments d'estime et d'admiration à M. Javier Pérez de Cuéllar, le Secrétaire général des Nations Unies, pour tous les efforts qu'il a déployés depuis qu'il occupe ce poste. Tous nos vœux de succès l'accompagnent dans l'exercice de ses tâches, dont nous reconnaissons la difficulté et la complexité. Nous l'assurons de notre appui dans ses efforts, de même que notre appui aux objectifs de l'Organisation internationale, et notre ferme conviction dans la nécessité d'en conserver la force pour qu'elle puisse jouer un rôle directeur en vue d'éloigner le spectre de la guerre et de contribuer efficacement au règlement des problèmes internationaux.

Je voudrais de même exprimer à la délégation du Mexique notre profonde sympathie pour le peuple et le gouvernement du Mexique à l'occasion du tragique tremblement de terre dont leur pays a été victime et qui a entraîné des pertes humaines et des destructions de biens considérables. Nous espérons que la solidarité internationale saura secourir le Mexique dans cette épreuve.

Alors que nous célébrons le quarantième anniversaire des Nations Unies, nous réaffirmons notre engagement aux buts et principes de sa Charte et à notre tâche de renforcer le rôle des Nations Unies, qui est la seule instance internationale où tous les pays cherchent à établir la paix, le progrès et la justice.

M. Al-Alawi (Oman)

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où les événements se déroulent à un rythme effréné. Les crises et les défis auxquels font face certains pays et certains peuples se répercutent dans diverses parties du monde. Nous constituons une famille internationale dans laquelle les crises s'entrelacent, chacune influant sur l'autre. Notre Organisation ne peut en aucun cas s'en tenir écartée.

En dépit de l'existence prolongée de foyers de tension en diverses régions du monde, les Nations Unies demeurent cette instance internationale à laquelle ont recours les pays impliqués dans un conflit pour rétablir entre eux la paix, cherchant auprès d'elle un refuge. Les Nations Unies ont réussi à limiter les conflits régionaux, à empêcher que ceux-ci n'évoluent en guerres mondiales. Elle a également prouvé qu'elle était capable de trouver des solutions compatibles avec les questions de paix mondiale et de développement et d'adopter une attitude mesurée à l'égard des questions internationales d'aujourd'hui.

Le Sultanat d'Oman a adopté des positions claires et bien connues à l'égard des points chauds qui suscitent les principales tensions politiques que connaît la communauté internationale. La politique étrangère du Sultanat s'est engagée dans la recherche de solutions aux différends internationaux par le dialogue et la compréhension. Cette politique se fonde sur des normes morales et juridiques; elle est guidée par les buts et principes des Nations Unies et en respecte les résolutions et les recommandations.

Chaque année nous passons en revue et évaluons les résultats obtenus, nous examinons ensuite le très grand nombre de questions internationales inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Si nous comparons la situation internationale d'aujourd'hui à celle que nous avons connue l'année dernière, nous constatons qu'en dépit des efforts inlassables réalisés, la situation internationale reste marquée par des tensions et des différends accrus et une escalade de conflits qui viennent s'ajouter à la crise économique dont souffrent tant de pays.

Nous retrouvons à l'ordre du jour de la présente session les mêmes questions que l'Assemblée générale avait examinées lors de précédentes sessions. L'impuissance des Nations Unies à apporter des solutions viables aux problèmes auxquels elle fait face est due au fait que certains pays ne tiennent pas compte de ses résolutions et de ses recommandations. La question de la Palestine en est un exemple parfait.

M. Al-Alawi (Oman)

La cause du peuple palestinien est la question la plus importante et la plus ancienne dont s'occupent les Nations Unies; elles s'en occupent depuis leur création. Cette année, alors que nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, Israël occupe toujours les territoires arabes et refuse d'accorder au peuple palestinien le droit de vivre dans une patrie stable et sûre.

M. Al-Alawi (Oman)

Le véritable obstacle que rencontre la communauté internationale dans la recherche d'une solution à la question palestinienne est le refus d'Israël de respecter et de donner effet aux résolutions adoptées par les Nations Unies et son rejet de toutes les initiatives visant à trouver un règlement juste de la question du peuple palestinien.

Ce ne sont pas les initiatives qui manquent à l'égard de la question du peuple palestinien. On peut citer entre autres la Déclaration de Venise des pays de la Communauté européenne, l'initiative Brejnev, l'initiative du président Reagan, la Déclaration du sommet arabe de Fès, la Déclaration de Genève de 1983 et, plus récemment, l'initiative jordano-palestinienne qui a été acclamée par la dernière réunion extraordinaire au sommet arabe, tenue à Casablanca. Cette initiative pourrait constituer un instrument permettant de réaliser une paix juste et durable.

En acceptant ces initiatives de paix, les Arabes ont prouvé qu'ils défendent la sécurité et la paix, non pas la paix qu'Israël tente d'imposer par la force et par la politique du fait accompli, mais une paix fondée sur la justice et la légitimité internationale, conformément aux résolutions des Nations Unies qui demandent à Israël de se retirer de tous les territoires arabes occupés et qui demandent en outre la création d'un foyer national pour le peuple palestinien afin que les deux peuples puissent coexister : le peuple palestinien dans son Etat indépendant et le peuple israélien.

L'histoire a prouvé, sans l'ombre d'un doute, qu'Israël ne pourra pas obtenir la paix ni la stabilité, aussi longtemps qu'il persistera à nier les droits du peuple palestinien et aussi longtemps qu'il maintiendra son occupation de territoires de pays arabes voisins, violant ainsi la souveraineté et la stabilité de ces pays. Il est également apparu clairement que la logique de la force militaire israélienne ne pourra jamais créer stabilité ni calme dans la région.

Le dialogue est le moyen idéal pour réaliser la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Persuadé du bien-fondé de cette approche, le Sultanat d'Oman a appuyé tous les efforts visant à réaliser une paix juste.

Israël doit pour une fois faire preuve du même courage et de la même sagesse dont ont fait preuve les Arabes et les Palestiniens, en fournissant la preuve concrète qu'il recherche la paix - une paix juste, solide et durable pour tous. Les pays amis d'Israël devraient jouer un rôle prépondérant pour l'influencer et l'encourager à prendre ces mesures avant qu'il ne soit trop tard.

M. Al-Alawi (Oman)

Depuis cinq ans, la région du Golfe est le théâtre d'une des guerres les plus destructives, qui a déjà entraîné d'énormes pertes en vies humaines et causé d'importants dégâts aux matériels, en biens et installations. Nous lançons un appel à tous les pays pour qu'ils accordent plus d'attention à ce problème et accélèrent leurs efforts en vue de trouver une solution raisonnable qui mette fin à cette guerre qui fait rage entre deux pays voisins, l'Iran et l'Iraq. Devant cette guerre qui se poursuit à une telle échelle, il faut que des efforts concertés soient réalisés pour y mettre fin une fois pour toutes.

Si cette guerre s'est jusqu'ici limitée aux territoires des deux belligérants, rien n'indique qu'à l'avenir elle ne débordera pas les frontières de ces deux pays. Le fait qu'aucun de ces pays ne soit en mesure d'infliger une défaite militaire à l'autre ne doit pas amener la communauté internationale à croire que cette guerre ne représente plus de menace pour la paix et la sécurité internationales.

La tension, l'affrontement et l'instabilité qui caractérisent les relations entre les pays, les conflits d'intérêts, les alliances internationales, pourraient faire de la guerre du Golfe un foyer de conflit international qui menacerait la sécurité et la stabilité de tous les Etats du Golfe, interrompant la navigation internationale dans le détroit d'Ormuz et provoquant ainsi des problèmes préjudiciables non seulement à l'économie mondiale, mais à celle des pays développés en particulier.

Conscient des dangers que recèle cette guerre et de la nécessité d'y mettre fin, le Sultanat d'Oman a participé à tous les efforts réalisés en ce sens, qu'il s'agisse des efforts déployés par les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe ou des efforts faits dans le cadre de l'Organisation de la Conférence islamique ou du Mouvement des non-alignés. Nous tenons également à souligner l'importance, à cet égard, du rôle des Nations Unies et du Conseil de sécurité ainsi que du Secrétaire général, qui a pu, par le biais de ses bons offices, réaliser certains progrès pour limiter le conflit. Nous nous rendons compte qu'il reste encore beaucoup à faire pour mettre fin à la guerre, et nous pensons qu'il importe de coordonner les efforts réalisés aux Nations Unies et dans d'autres instances internationales.

L'Iraq a adopté une position claire, acceptant le principe de la négociation en vue de trouver une solution juste et pacifique, alors que la République islamique d'Iran a posé un certain nombre de conditions préalables pour mettre fin à la guerre. Nous pensons que les pays qui ont des relations étroites avec les

M. Al-Alawi (Oman)

deux parties au conflit ou avec l'une ou l'autre de ces parties, n'ont pas déployé suffisamment d'efforts pour les convaincre de recourir aux négociations en vue de résoudre le conflit existant avant qu'il atteigne le point de non-retour et avant que la réconciliation devienne impossible.

Quant à l'Afghanistan, en dépit du passage de cinq années et de l'adoption d'un grand nombre de résolutions, nous voyons se poursuivre la présence étrangère sur le territoire de ce peuple musulman et non aligné. Les événements d'Afghanistan nous fournissent l'exemple le plus flagrant d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures d'autres Etats et de l'utilisation de la force armée pour imposer une situation de fait accompli que le peuple afghan ne peut accepter, ce peuple qui se voit refuser l'exercice de son droit légitime de choisir son propre système de gouvernement, compatible avec ses croyances religieuses et ses traditions sociales.

Dans ce contexte, nous voudrions affirmer notre appui pour les négociations menées, sous la supervision du représentant spécial du Secrétaire général, entre les représentants de la République islamique du Pakistan et ceux du Gouvernement de Kaboul. Nous espérons que ces négociations pourront aboutir à un règlement juste de la question afghane, un règlement qui permette au peuple afghan d'exercer son droit à l'autodétermination et qui garantisse le retour sûr et dans la dignité des réfugiés afghans dans leur patrie. Nous espérons également que ces négociations permettront de réaliser un règlement politique qui préserve les relations de bon voisinage et de non-ingérence entre le peuple afghan et ses voisins.

ns la dignité des réfugiés afghans dans leur patrie. Nous espérons également que ces négociations permettront de réaliser un règlement politique qui préserve les relations de bon voisinage et de non-ingérence entre le peuple afghan et ses voisins.

M. Al-Alawi (Oman)

Nous nous félicitons également de l'attitude positive adoptée par la République islamique du Pakistan et de ses efforts constructifs visant à conduire ces négociations au succès. Nous le remercions en outre pour le rôle humanitaire qu'il joue en accueillant et en abritant des millions de réfugiés afghans.

En Asie du Sud-Est, la présence qui se perpétue des forces militaires vietnamiennes au Kampuchéa démocratique a entraîné l'insécurité et l'instabilité dans cette région. La situation qui prévaut là fait présager une large confrontation dans la région entraînant de funestes effets sur la sécurité et la stabilité internationale. C'est pourquoi nous renouvelons une fois de plus notre appel pour que les résolutions des Nations Unies qui demandent un retrait des troupes vietnamiennes du territoire du Kampuchea soient mises en oeuvre. En même temps, nous réaffirmons notre appui aux efforts de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en vue de trouver une juste solution à la question du Kampuchea, qui permettrait à ce peuple de réaliser son unité, de jouir de son droit à l'autodétermination et de choisir son propre système de gouvernement.

Notre inquiétude au sujet des événements qui se passent dans la Corne de l'Afrique provient des liens historiques et géographiques qui existent entre notre pays et cette région. Nous pensons que l'instabilité qui y règne est due au fait que la Corne de l'Afrique a continuellement été l'objet d'interventions étrangères. La rivalité d'intérêts entre Etats dans cette région conduit le plus souvent à des confrontations. Nous suivons de près l'évolution de la situation dans cette région qui, bien naturellement, constitue pour nous une source de préoccupation. Nous lançons un appel pour qu'il soit mis fin à toutes les tentatives d'interférence dans les affaires intérieures des pays de cette région.

Il est un autre problème en Afrique australe qui constitue pour nous un motif d'inquiétude, je veux parler de la question de la Namibie. A cet égard, nous tenons à réaffirmer notre appui au peuple namibien dans sa lutte pour l'indépendance et l'autodétermination, en précisant que l'approche permettant de résoudre ce problème réside dans l'accélération du processus tendant à mettre fin à l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud en donnant effet aux résolutions pertinentes adoptées par l'Organisation, en particulier par la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

M. Al-Alawi (Oman)

Nous réitérons ici notre dénonciation de la politique d'apartheid poursuivie par le Gouvernement de l'Afrique du Sud, politique qui va à l'encontre de tous les buts les plus nobles, de tous les principes, de toutes les lois divines et de tout comportement humain digne de ce nom. Nous réaffirmons la nécessité de se conformer aux résolutions adoptées chaque année par notre Organisation sur cette question. Si ces résolutions étaient mises en oeuvre, elles aideraient la majorité africaine noire à obtenir ses droits légitimes.

Mon pays, en raison de sa situation géographique - il donne sur l'océan Indien - et en tant que membre du Comité de l'océan Indien créé par l'Assemblée générale, suit attentivement la situation dans la région. Nous participons également aux travaux de ce Comité, dans sa préparation de la réunion d'une conférence internationale dont le but, en fin de compte, est la mise en oeuvre de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix. Nous ne voulons pas nous montrer pessimistes quant aux progrès accomplis par ce comité; les faits, cependant, ne laissent guère de place pour l'optimisme. Le travail du Comité se poursuit à un rythme extrêmement lent, et nous ne risquons pas d'arriver rapidement au but désiré. A cet égard, nous voudrions lancer un appel aux pays membres, tout particulièrement aux deux superpuissances, pour que soit donnée une plus grande impulsion aux travaux du Comité, afin qu'il puisse atteindre aux résultats désirés et organiser la conférence au cours du premier semestre de 1986.

La situation en Amérique centrale mérite également notre attention. Les tensions et la violence vont croissant d'une manière inquiétante, rendant impératif qu'une solution soit trouvée rapidement aux différends, qu'ils soient nationaux ou internationaux. L'approche idéale pour régler ces conflits doit être fondée sur le respect des droits des peuples et sur la souveraineté des Etats, afin de ne laisser aux grandes puissances aucune possibilité d'interférence dans les affaires internes des Etats de la région.

Nous appuyons les efforts du Groupe de Contadora que nous considérons représenter la meilleure garantie en vue de réaliser la paix en Amérique centrale. Nous adressons au Groupe nos vœux de succès dans son travail et lançons un appel à tous les Etats du continent pour qu'ils coopèrent et coexistent dans la paix, plutôt que dans les conflits et dans la guerre.

M. Al-Alawi (Oman)

L'escalade dans la course aux armements et la possession d'armes meurtrières de destruction massive au cours des quelques dernières années ont dépassé l'imagination. En dépit de tous ses efforts, notre Organisation internationale a été incapable jusqu'ici de mettre fin à cette effroyable course. Le désarmement n'est plus désormais simplement un problème politique, car son aspect humain a pris une importance croissante. Ces armes ne constituent pas une menace pour un aspect seulement de la vie humaine, elles représentent un grave danger de destruction pour l'existence même de notre globe, pour ne pas parler des aspects économiques qui ne sont pas d'une moindre importance que les autres, étant donné que les sommes qui sont dépensées pour les armements permettraient de résoudre les problèmes économiques auxquels le monde doit faire face, particulièrement dans les pays en voie de développement.

Dans ce domaine, nous souhaitons exprimer notre satisfaction de voir la reprise des négociations entre les deux superpuissances à Genève. Nous espérons que ces négociations permettront de mettre fin à ces armes de destruction. La paix et la sécurité de l'humanité sont les principaux objectifs que nous devons nous efforcer d'atteindre. Mon pays appuie tous les efforts destinés à la limitation des armes nucléaires. Il appuie également les efforts visant à proclamer le Moyen-Orient et l'océan Indien zones de paix, exemptes d'armes de destruction massive.

Nous nous félicitons de la réunion au sommet prévue prochainement entre le président Reagan et M. Gorbachev et nous espérons qu'il en sortira des résultats positifs qui permettront de réduire la tension internationale, de résoudre les différentes crises et de surmonter les obstacles auxquels l'humanité est confrontée.

Sur le plan économique, la situation internationale n'est guère différente de celle qui prévaut sur celui de la sécurité et l'on y assiste à un recul constant dans les domaines suivants : réduction des échanges internationaux, instabilité et tendance continue à la baisse des prix des principaux produits de base - alors que les prix des produits manufacturés ne cessent d'augmenter - accroissement du protectionnisme, obstacles élevés pour s'opposer à la sortie des capitaux, augmentation des taux d'intérêt et diminution des transferts de technologie.

M. Al-Alawi (Oman)

Cette situation économique se manifeste aussi dans le chaos qui règne dans le système monétaire international. Les pays du tiers monde qui dépendent de ressources limitées, même s'ils ne sont pas les seuls dans cette situation, sont toutefois les plus durement touchés par l'actuelle crise économique. Cela est manifeste dans l'accroissement de l'acuité des déficits de leur commerce extérieur, l'accroissement de leur endettement et l'incapacité dans laquelle ils se trouvent de rembourser leurs dettes par suite de l'augmentation des taux d'intérêt. La persistance de cette situation anormale, si on ne tente pas d'y remédier, multipliera les souffrances des peuples du tiers monde en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Nous nous ne ferions pas justice si nous acceptions cette situation comme un fait accompli sans nous efforcer d'y trouver des solutions viables. Si la situation devait encore se détériorer, tous les pays en subiraient les conséquences, y compris les pays riches.

Nous nous rendons compte que l'actuel système économique est incapable de régler cette crise. C'est pourquoi nous lançons un appel, dans le cadre du Groupe des 77, pour que soit instauré un nouvel ordre économique international fondé sur plus de clarté et plus de justice pour tous les pays du monde, riches et pauvres.

En dépit de la détérioration de la situation économique internationale, nous ne devons pas nous laisser aller au désespoir. Nous devons nous inspirer des initiatives menées sur le plan international pour faire face à la famine et à la situation économique qui va se dégradant en Afrique, car ces initiatives ont montré que la volonté internationale, lorsqu'elle est convenablement canalisée, peut obtenir des résultats. Souhaitons que ce remarquable élan international pour faire face à la famine et à la sécheresse en Afrique favorise l'ouverture du dialogue entre le Nord et le Sud, dialogue susceptible de conduire à l'édification de nouvelles structures économiques en harmonie avec les espoirs des peuples du monde à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies.

Le monde assiste à la recrudescence du terrorisme, sous la forme d'enlèvements, de détournements d'avions, de bombardements d'installations civiles, de massacres d'innocents. Nous déplorons le terrorisme sous toutes ses formes. Il est contraire à la morale et aux nobles idéaux de l'homme. Il va à l'encontre des enseignements de l'Islam et des autres religions révélées. Nous appartenons à

M. Al-Alawi (Oman)

une nation qui est fière de sa civilisation, de ses idéaux, de ses traditions, de sa religion et de son patrimoine humain et nous pensons que le terrorisme et la violence sont symptomatiques d'une faillite idéologique.

Nous demandons que l'on s'engage envers les principes du droit et de la justice, que l'on se fonde uniquement sur des moyens légitimes pour défendre ses idéologies et intérêts nationaux et que l'on respecte les différences existant entre chaque individu et chaque peuple.

Nous appuierons tous les efforts internationaux ou régionaux visant à combattre le terrorisme sous quelque forme que ce soit et nous demandons instamment à tous les Etats de coopérer étroitement pour faire face à ce grave syndrome politique et le combattre.

En dépit des problèmes et des crises aiguës auxquelles le monde est confronté aujourd'hui, nous ne devons pas sous-estimer les réalisations qui ont été celles des Nations Unies depuis leur création. Nous continuons de croire que les Nations Unies chercheront et trouveront des solutions justes et appropriées aux différents problèmes.

Nous lançons un appel à tous les Membres de l'Organisation pour qu'ils y concourent ensemble afin que la sécurité et la confiance règnent au sein de la communauté internationale, entre les Etats et les peuples.

La séance est levée à 13 h 5.